

Travaux d'infrastructures et pose d'équipements

Réaménagement ou création d'aires de stationnements

Réfection de routes empierrées

Réfections de routes revêtues

Sécurisation de sites



Réaménagement de parkings existants

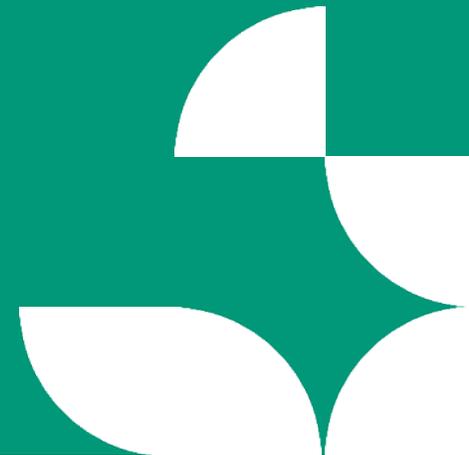
Aire du Hêtre à la Vierge

Parking du col du Singe

Parking des 4 chemins

Aire du Groshaut

Parking de l'abri des Cuveaux



Traversée du Fossard – Route de la Mousse

Parking du Hêtre à la Vierge – entrée est (voir fiche 62)

Etat actuel : aire de stationnement empierrée

Pose de mobiliers :

- 1 abri 24 m² (3 faces ouvertes/1 face fermée)
- 1 panneau d'accueil (L x H 104 x 298 cm) autour de l'abri
- 2 pupitres (H 110) autour de l'abri
- 1 pupitre d'interprétation (H 110) autour de l'abri
- 1 range vélo
- 2 barrières
- 1 Panneau nom de parking
- Des plots anti-stationnement

Pas de travaux d'infrastructure



Aire d'accueil du Hêtre à la Vierge

Schéma de réaménagement

Ce site constituera le principal point d'accueil du massif du Fossard situé au cœur de la forêt. Il est déjà un point de convergence de nombreux visiteurs.

Pour conforter cette situation et mieux l'encadrer, il est nécessaire de mieux identifier les commodités d'accueil mises en place : parking, point d'informations, départ de sentier, zone de stationnement permise et non autorisée, sens de circulation etc.

En effet, le point faible du site actuel est la tendance au stationnement un peu anarchique et à la déambulation en tous sens du public faute de directions insuffisamment précises.



• Plan d'aménagement de l'aire d'accueil

-  Abri bois + 3 panneaux : accueil et interprétation + perronite déplacée
-  Station 1 Jacquinot
-  Plots bois anti-stationnement pour canalisation et rétrécissement de la voirie d'accès véhicules. Protection pour une re-végétalisation passive de l'îlot central (et correction des courbes), Déplacement des pierres de perronite
-  Parking 5-10 places : aplanissement du sol, rebouchage nid de poule
-  Mobiliers anciens déposés
-  Pose de 2 Barrières

Aire d'accueil du Hêtre à la Vierge

Schéma de réaménagement



Matérialisation de la bande roulage pour les véhicules accédant au parking

Fermeture de la piste forestière

Petit espace en retrait devant l'abri pour un parking vélo

Polarisation de l'information autour et sur la paroi pleine de l'abri

Ancien abri brûlé

Matérialisation de la bande roulage pour les véhicules contournant l'ilot central à préserver (rognage de bordures au fil du temps) par des plots anti-sationnement



Place de dépôts de bois et fermeture de piste forestière



Traversée du Fossard – Jean
Picard

Parking col du Singe

Etat actuel : aire de
stationnement empierrée

Circuit touristique : Départ du
sentier de la Fontaine Saint-
Augustin

Pose de mobiliers :

- 1 pupitre (H110 cm)
- 1 range vélo
- Panneau nom de parking

Pas de travaux d'infrastructure



Traversée du Fossard – carrefour des
Cuveaux / de la Vacherie / du Savoyen

Parking des 4 chemins

Etat actuel : aire de
stationnement empierrée

Alternative à l'interdiction de
stationner route de la Vacherie et
à la fermeture de la route des
Cuveaux

Pose de mobiliers :

- Panneau nom de parking

Pas de travaux d'infrastructure



Traversée du Fossard – Jean
Picard

Parking de la Croix de Groshaut - entrée ouest

Etat actuel : aire de
stationnement empierrée

Circuit touristique :

Départ du circuit des Cuveaux

Pose de mobiliers :

- 1 panneau d'accueil
- 1 range vélo
- Panneau nom de parking

Pas de travaux d'infrastructure



Traversée du Fossard – route
des Cuveaux

Parking de l'abri des Cuveaux

Etat actuel : aire de stationnement
empierrée

Circuit touristique :

Départ du circuit des Cuveaux

Pose de mobiliers :

- Aucun (départ au parking de la Croix
de Groshaut)
- Restauration ultérieure envisagée de
l'abri avec découpe d'une fenêtre dans
la paroi en fustes coté point de vue.
- Panneau nom de parking

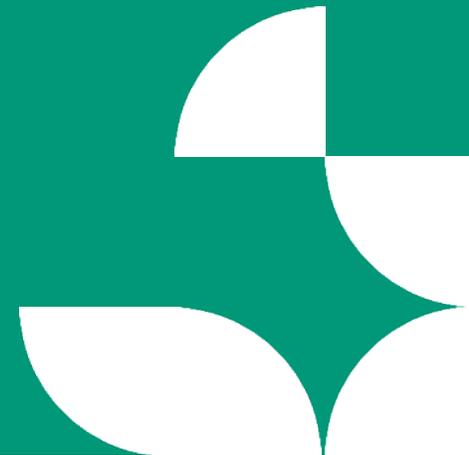
Pas de travaux d'infrastructure routière



Création d'aires de stationnement

Traversée du Massif du Fossard

- Parking de la route du St-Mont (porte sud)
- Parking St-Christophe
- Parking des Roches du Thin



Traversée du Fossard – route
du St-Mont

Parking voitures du St-Mont – entrée sud

Etat actuel : terrain naturel,
franchissement de cours d'eau,
fossés accotements gauche et
droite

Usage : parking secondaire
(principal : St-Romary), traversée
forestière des riverains entre St-
Amé et St-Etienne-lès-
Remiremont.

Pose de mobiliers :

- 1 panneau d'accueil

Travaux d'infrastructure :

- Empierrement du parking (40 x
13 m avec léger arasement
accotement coté pente.



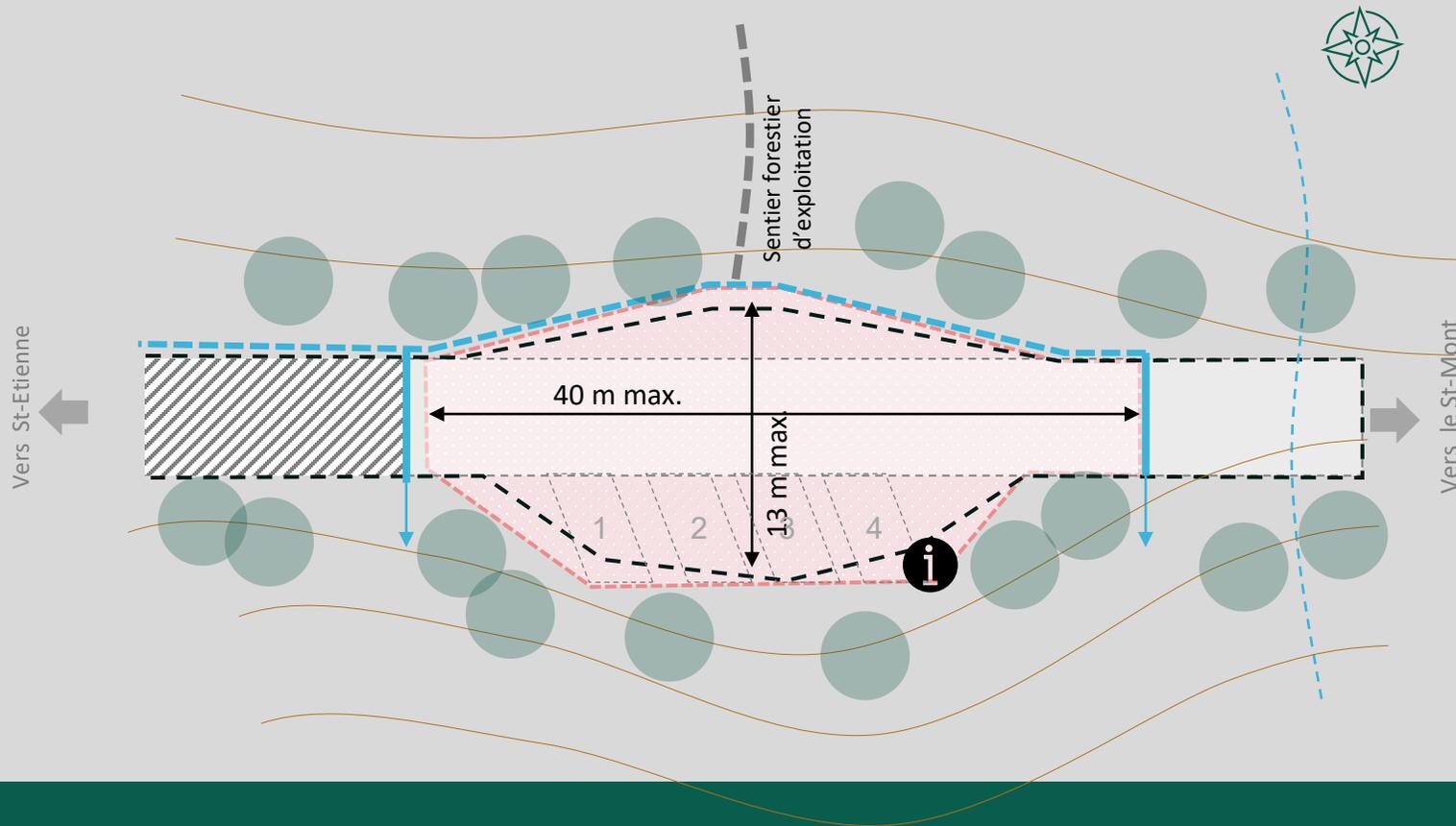
Parking du St-Mont (entrée sud)

Plan schématique d'aménagement

Les travaux consistent à empierrer l'aire d'arrêt des véhicules pour renforcer la portance du sol, prévenir l'orniérage et l'érosion causé par le ruissellement.

le terrassement permet de corriger la ligne de haut de talus, afin de faire manoeuvrer plus facilement les véhicules (4 env.) (stationnement en parallèle à la route ou en épi).

Aucun marquage au sol ,ni délimitation par bordurage, ni grille d'assainissement. Il s'agit donc d'une aire de stationnement et non d'un parking.



• Légende :



Limites actuelles



Empierrement de la plateforme de stationnement : décaissement et rechargement en produit de carrière de grès sur 20 cm, arasement des rives.



Traitement de route en terrain naturel en route revêtue (voir fiche)



Route sur terrain naturel



Fossé et revers d'eau amont et aval



Panneaux d'accueil

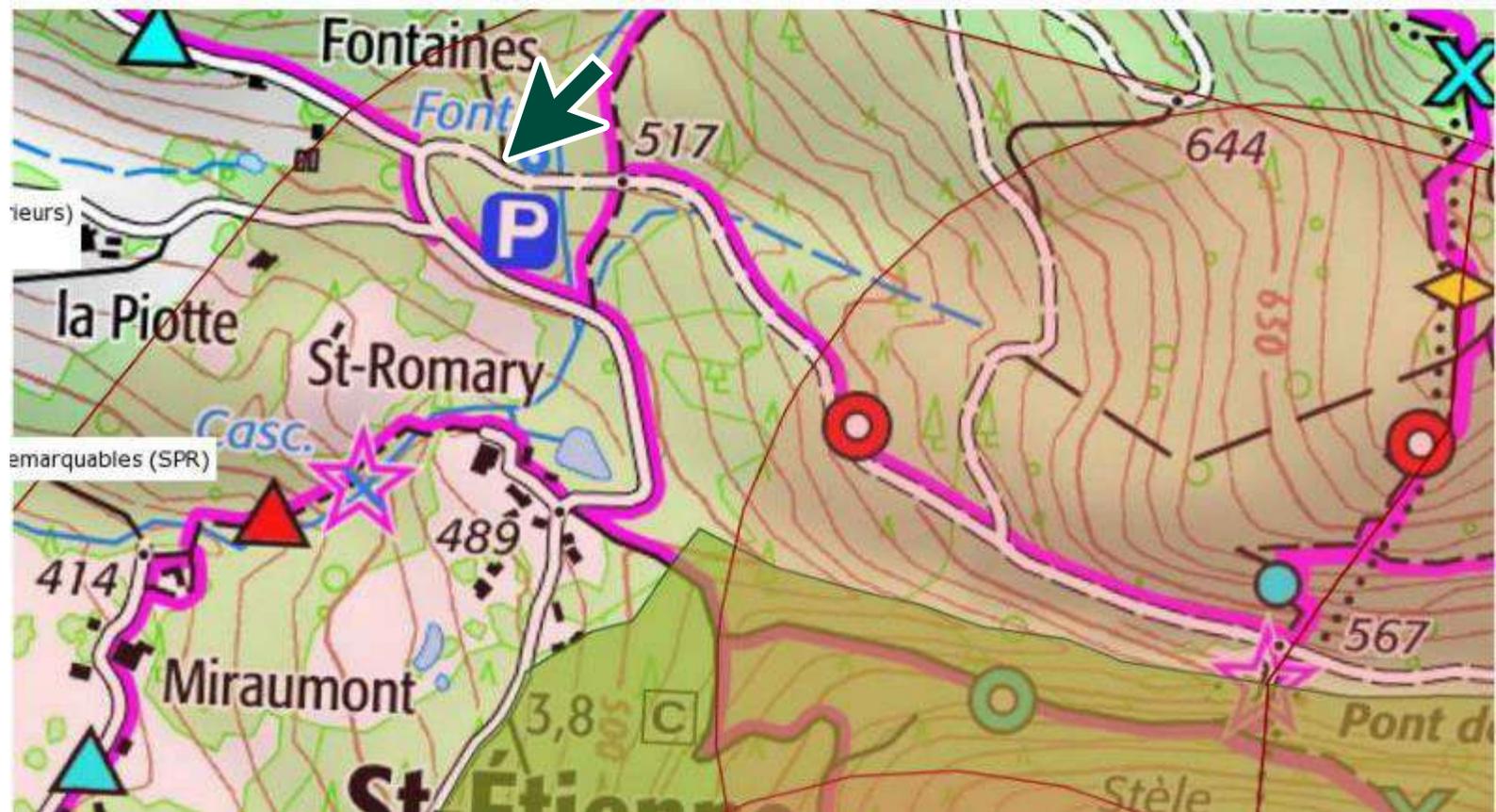
Parking du St-Mont (entrée sud)

Périmètres de protection

L'aire de stationnement se situe aujourd'hui dans le périmètre de 500 m de monuments historiques inscrit du Saint-Mont (07/07/1995)

En Vert le périmètre du site inscrit (25/01/1944).

Procédure : Un permis d'aménager au titres des abords des monuments historiques.

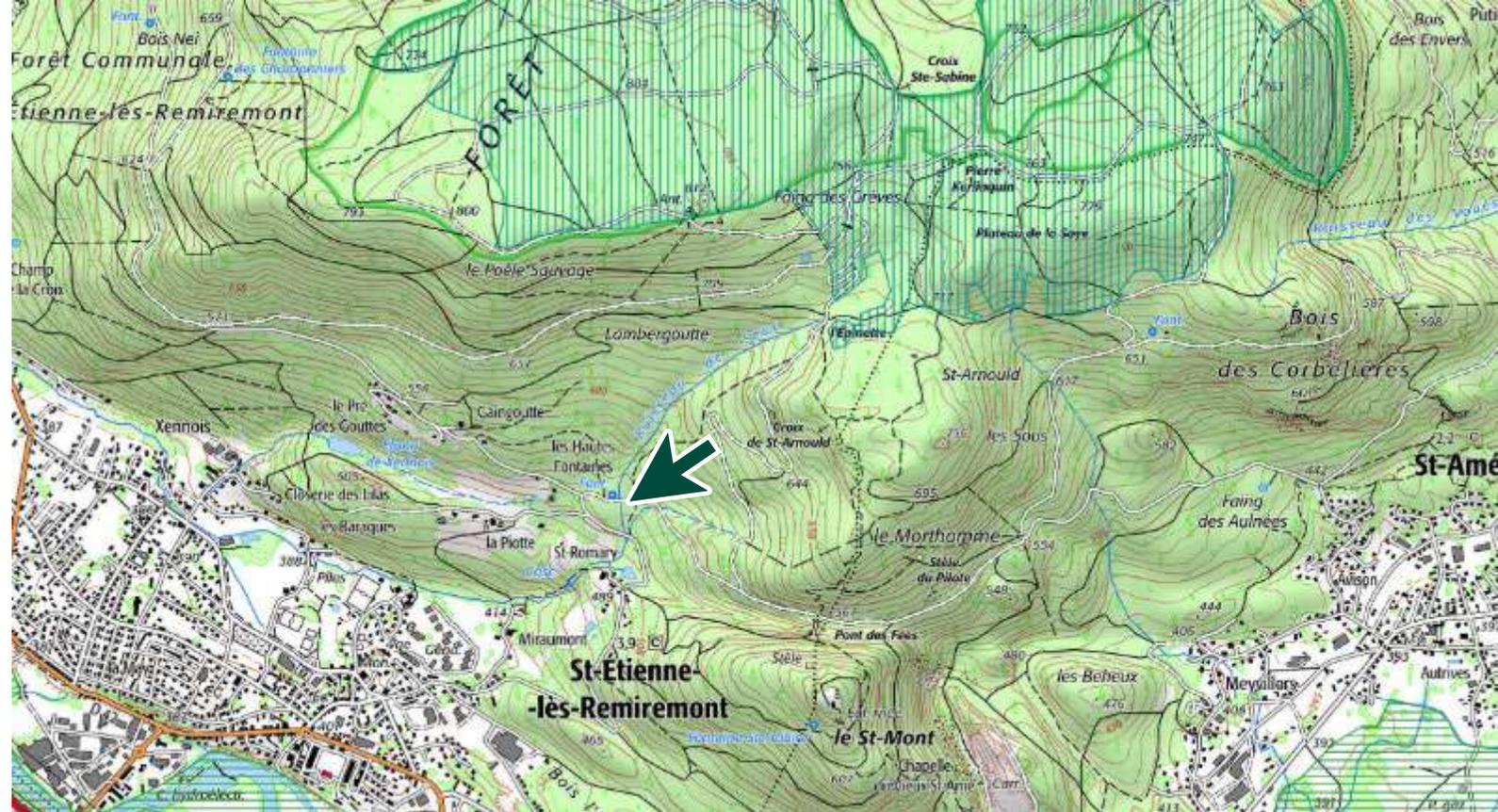


• Source Ministère de la culture et de la communication © 2010 – IGN Géoportail

Parking du St-Mont (entrée sud)

Natura 2000 (ZPS)

Le site est hors des limites de la zone Natura 2000.



- Source Carmen DREAL Grand Est – © IGN Scan 25



zone Natura 2000 « Massif Vosgien » FR4112003

Traversée du Fossard – route
Jean Picard

Parking Fardeau- St-Christophe

Etat actuel : parcelle soumise 43 (8
arbres secs)

Usage : forêt domaniale du Grand
Fossard

Pose de mobiliers :

- 1 pupitre
- 1 range-vélo

Nature des travaux routiers :

- Création d'une aire de
stationnement empierrée (30 x 5
m)
- Fossé ou tranchée drainante (30
m)
- L'aire de stationnement aura
l'aspect de la route



Arrêt du Fardeau-St-
Christophe - route Jean Picard

Plan schématique d'aménagement

L'aire de stationnement prévue se situe le long de la route Jean Picard (environ 6 places).

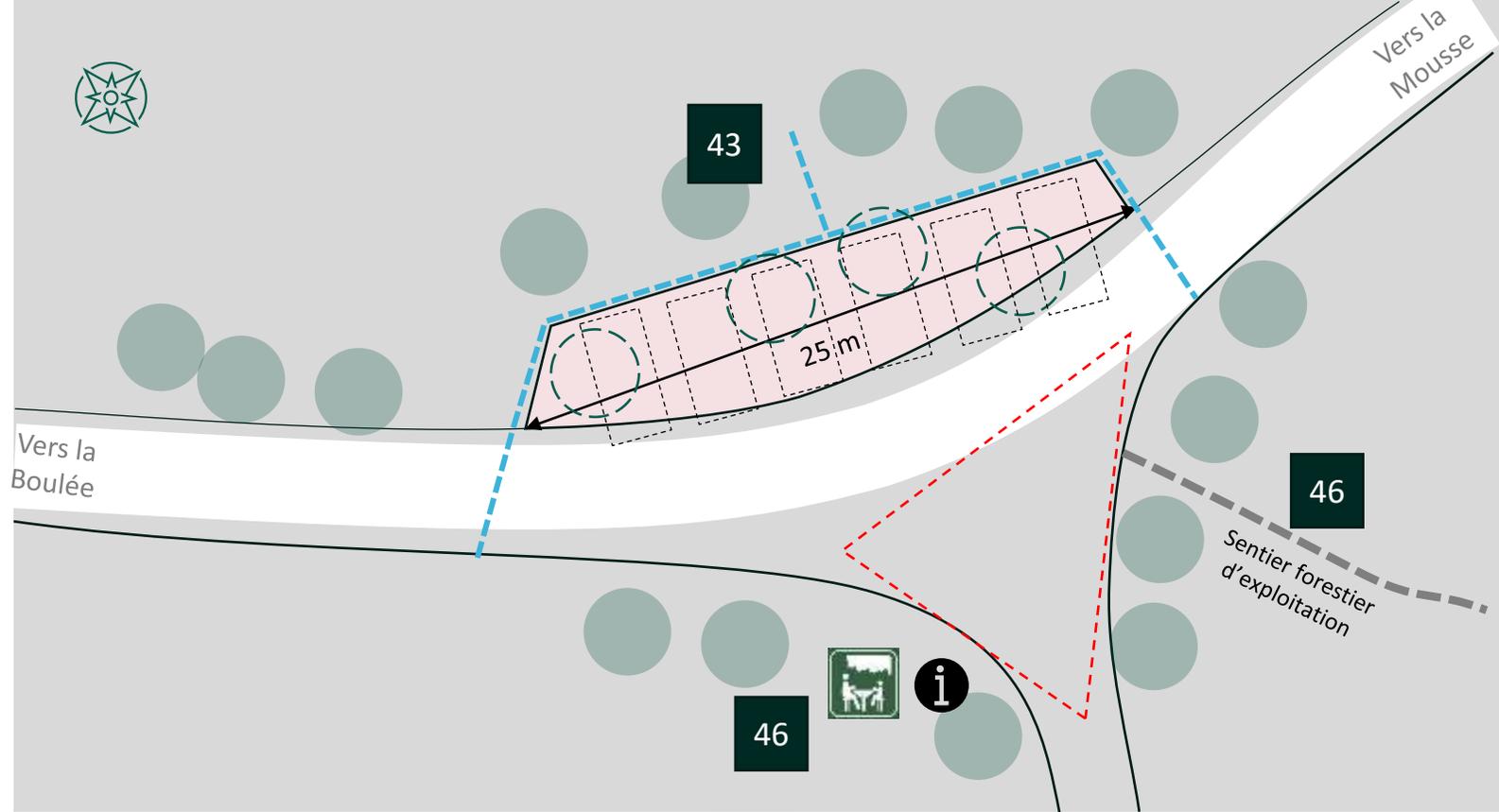
Des arrêts occasionnels ont déjà lieu qui peuvent gêner les sorties des engins forestier ou le passage des grumiers

Profitant du dépérissement de certains arbres, la zone aménagée choisie se situe à l'intérieur du virage de la route.

Les travaux :

- Coupes des arbres morts
- Scalpage de la végétation et de la terre
- Décaissement puis apport de matériaux de de carrière de grès (couche de base et couche de roulement sur 30 cm)
- Fossé à l'arrière de la zone

Aucun marquage au sol ,ni délimitation par bordurage, ni grille d'assainissement. Il s'agit donc d'une aire de stationnement et non d'un parking.



• Légende :



Empierrement de la plateforme de stationnement : décaissement et rechargement en produit de carrière de grès sur 20 cm, arasement des rives.



Fossé et revers d'eau amont et aval



Zone utilisée pour le stationnement avant travaux (obstacle)



Arbres secs à abattre



Pupitre d'information sur le circuit Pierre Kerlinquin - roche du Thin (autour d'un table de pique nique existante)

Arrêt du Fardeau-St-
Christophe

Périmètres de protection

Le site est hors secteurs protégés.

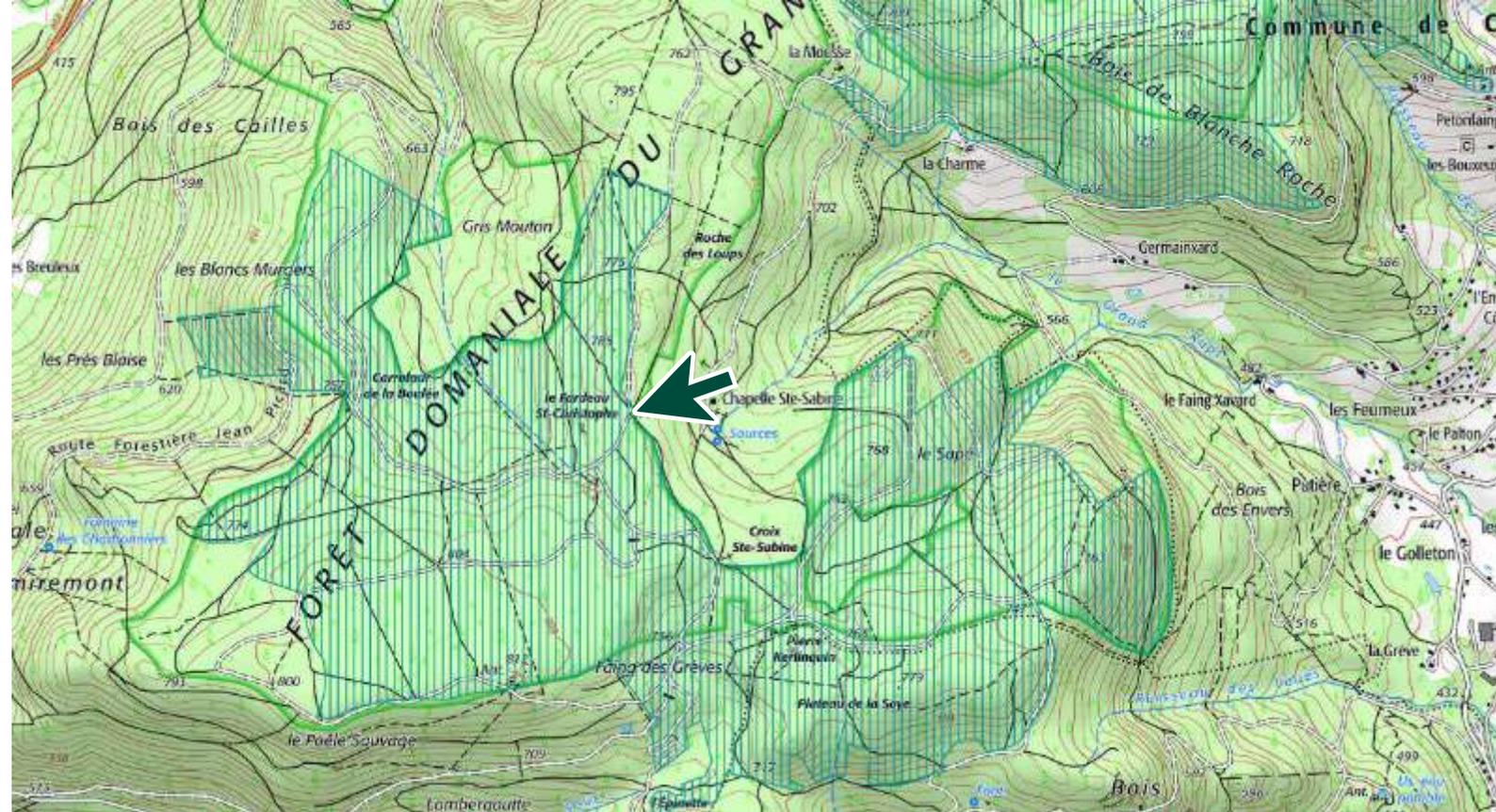


- Source Ministère de la culture et de la communication © 2010 – IGN Géoportail

Arrêt du Fardeau-St-
Christophe

Natura 2000 (ZPS)

Le site est en limite la zone Natura 2000.



- Source Carmen DREAL Grand Est – © IGN Scan 25



zone Natura 2000 « Massif
Vosgien » FR412003

Traversée du Fossard – route
Jean Picard

Parking des Roches du Thin

Etat actuel : parcelle soumise 39

Usage : forêt domaniale du Grand
Fossard-dépôt de bois

Pose de mobiliers :

- 1 panneau de départ de sentier (L x
H 85*205 cm)
- 2 silhouettes
- 1 range-vélo

Nature des travaux routiers :

- Création d'une aire de
stationnement empierrée (28 x 5 m)
- Fossé ou tranchée drainante (28 m)
- L'aire de stationnement aura
l'aspect de la route



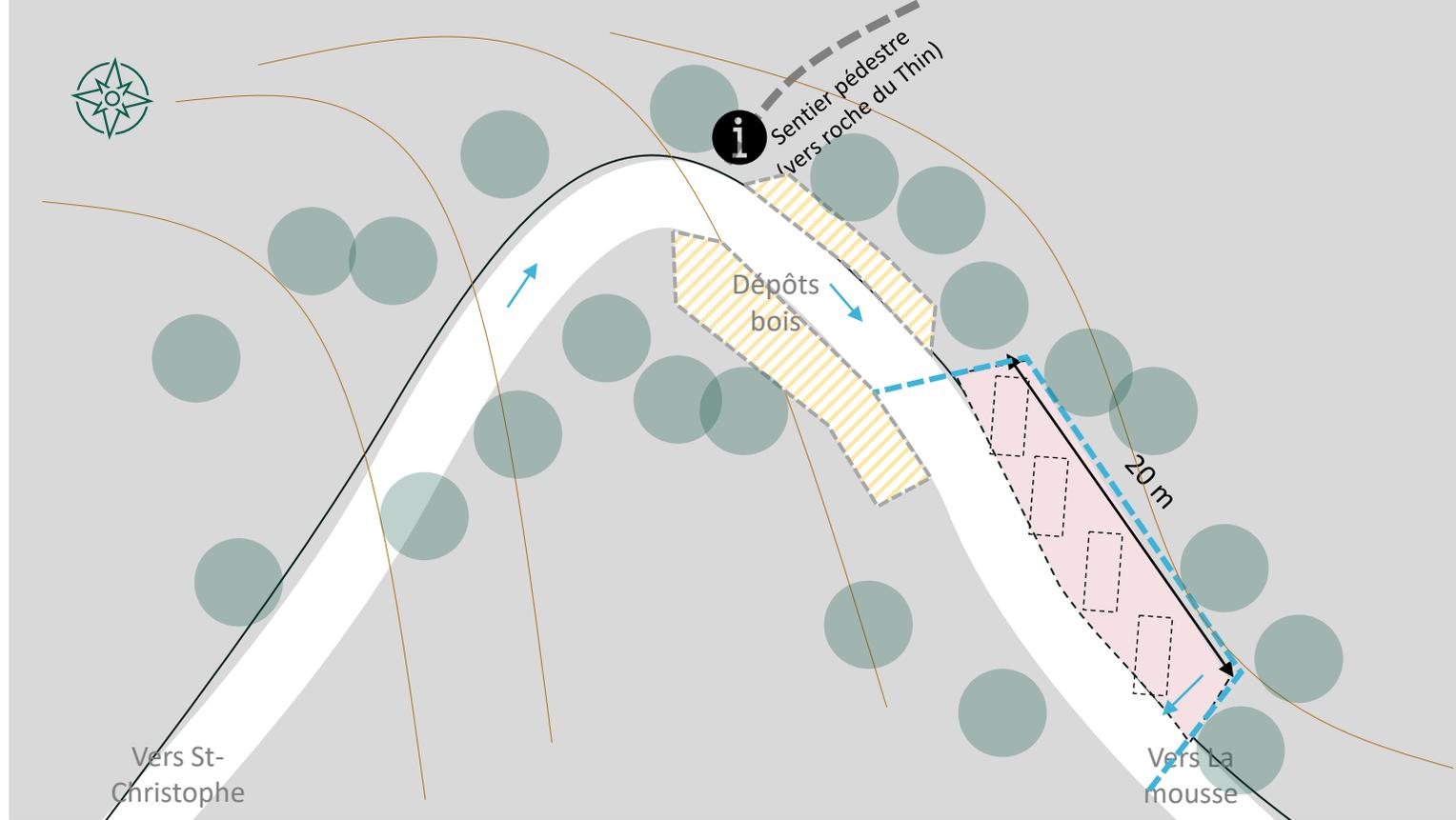
Arrêt Roche du Thin - route Jean Picard

Plan schématique d'aménagement

L'aire de stationnement prévue se situe le long de la route Jean Picard (environ 3-4 places).

L'emplacement choisi doit être à distance suffisante du virage et des dépôts de bois pour les manœuvres des engins et grumiers.

Ce point d'arrêt des véhicules ou des vélos sert de point de départ au site des Roches du Thin.



• Légende



Empierrement de la plateforme de stationnement : décaissement et rechargement en produit de carrière de grès sur 20 cm, arasement des rives.



Fossé et revers d'eau amont et aval

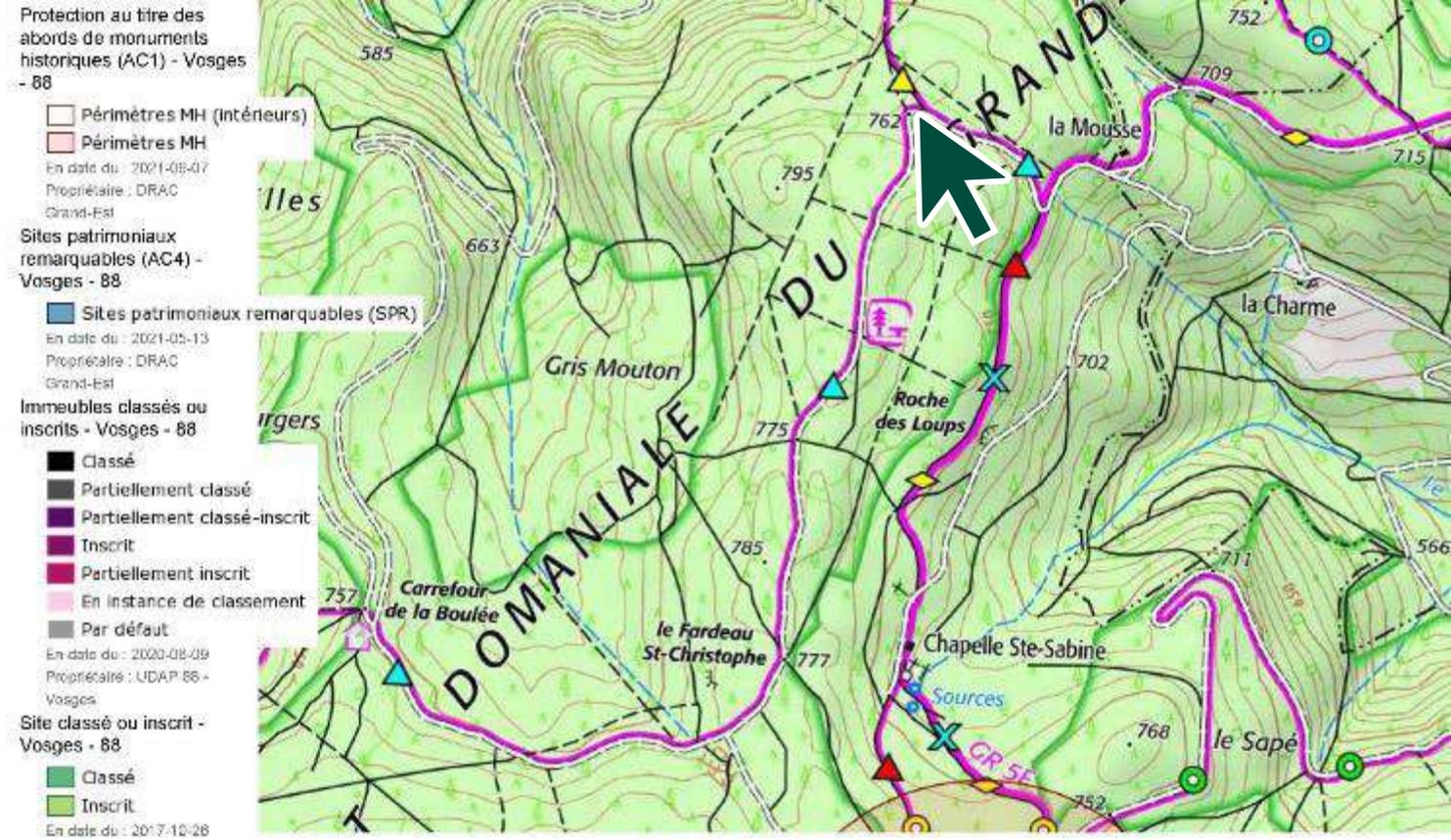


Panneaux d'information sur le circuit des roches du Thin

Arrêt Roche du Thin - route
Jean Picard

Périmètres de protection

Le site est hors secteurs protégés.

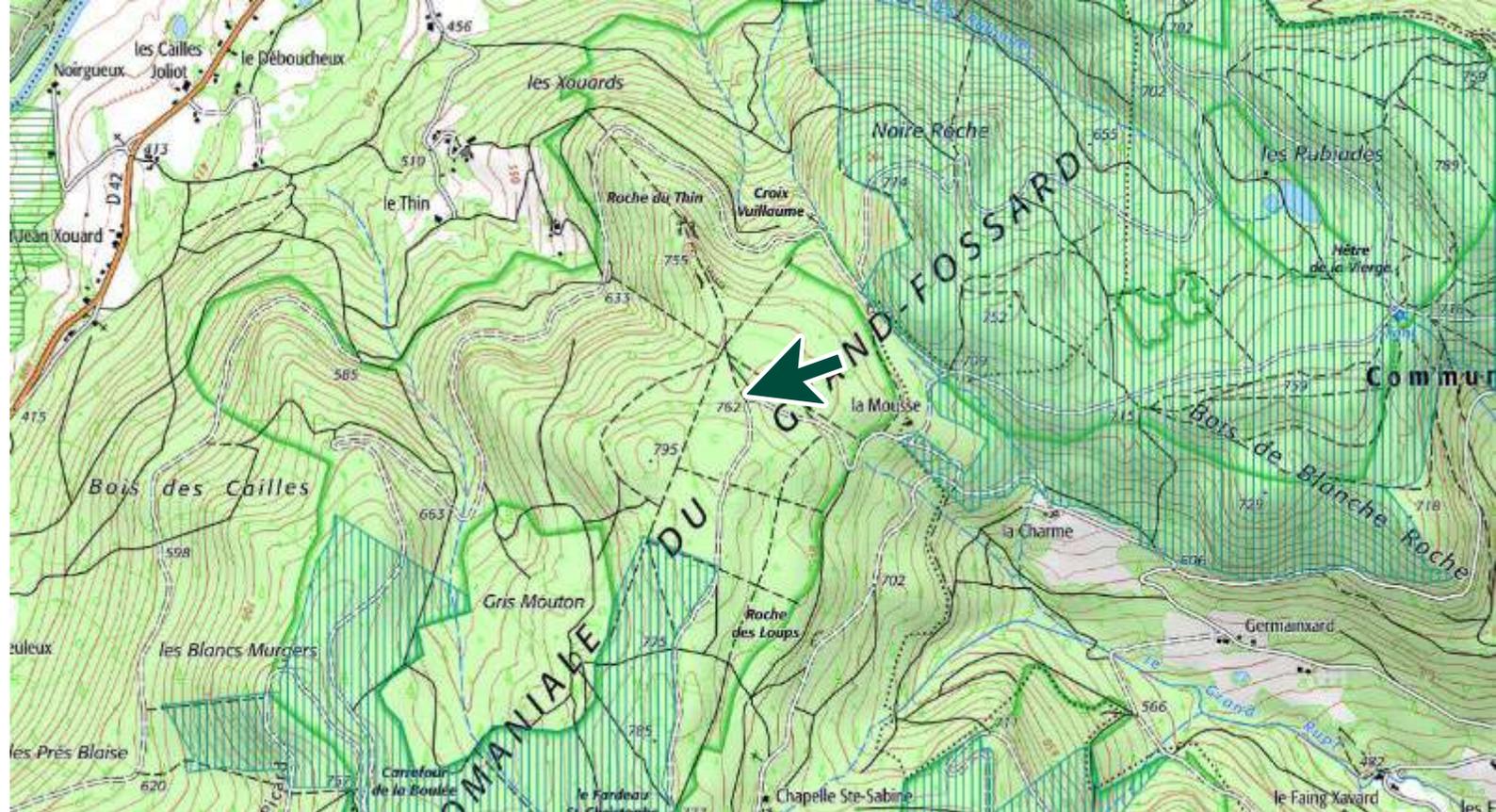


- Source Ministère de la culture et de la communication © 2010 – IGN Géoportail

Arrêt Roche du Thin - route
Jean Picard

Natura 2000 (ZPS)

Le site est en dehors des limites la
zone Natura 2000.



- Source Carmen DREAL Grand Est – © IGN Scan 25



zone Natura 2000 « Massif
Vosgien » FR412003

Réfection de routes forestières empierrées

Route Jean Picard

Route du Morthomme

Route de la Vacherie



Traversée du Fossard – route
Jean Picard (et prolongée)

Réfection de route empierrée

État actuel :

dégradations discontinues de tronçons dues à l'érosion (parties en pente) sur une longueur de 10, 5 km (Jean Picard, La Boulée La Mousse). **Environ 50 % en travaux de réfection.**

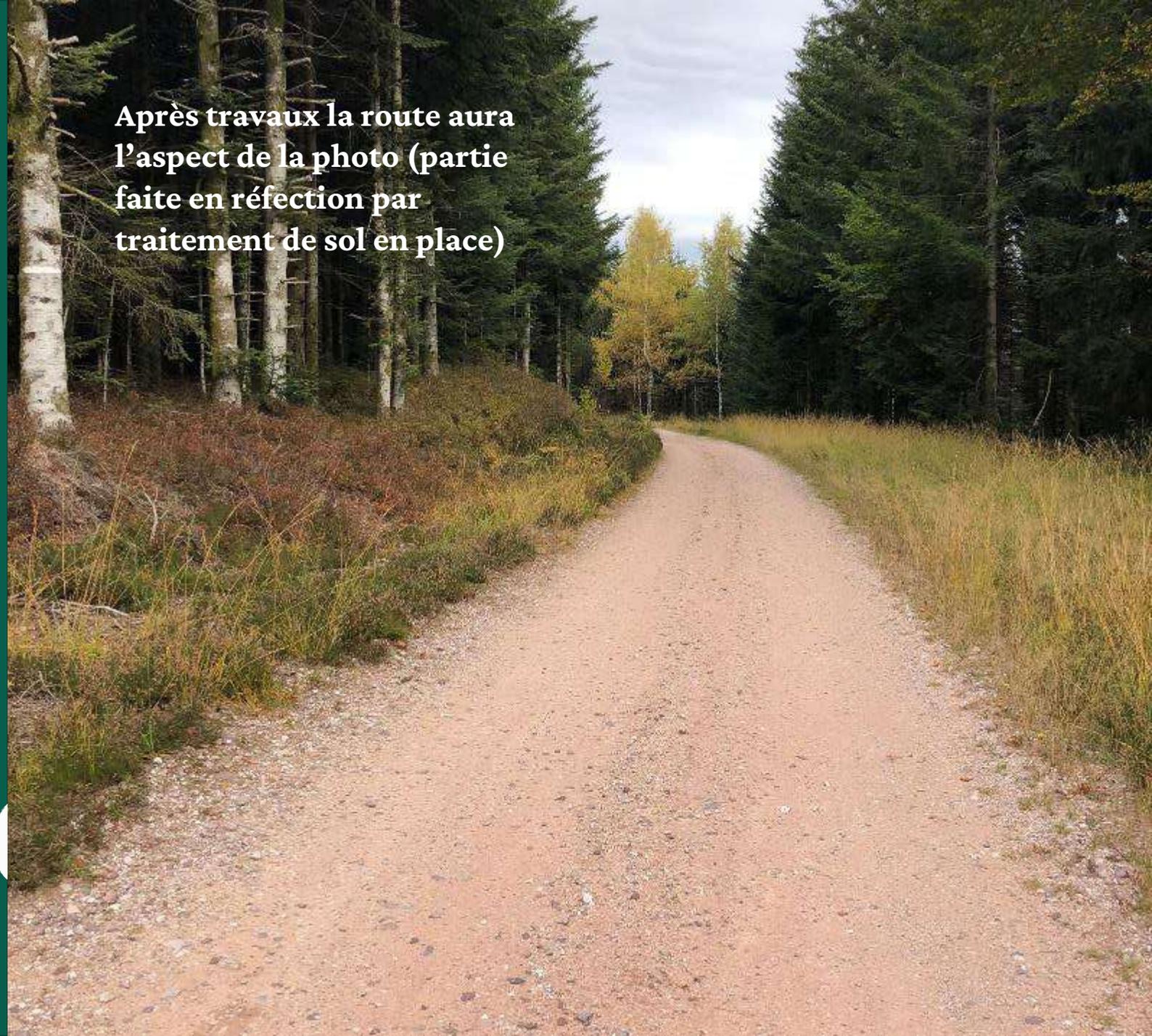
Usages :

route maintenue ouverte à la circulation (desserte forestière, riverains, visiteurs motorisés et en vélos en découverte du massif, itinéraire d'approche de départ des circuits pédestres). L'amélioration de la route vise essentiellement le confort des visiteurs à vélos (VTT)

Nature des travaux routiers :

- Réfection de nids de poules (rechargement de matériaux locaux issus du grès rouge)
- Broyage de la couche de roulement sans rechargement de matériaux (pas de décaissement)
- Ajout de revers d'eau (bois avec arasement des accotements enherbés)
- Correction du profil de chaussée en cas de fortes déformations (décaissement et rechargement)

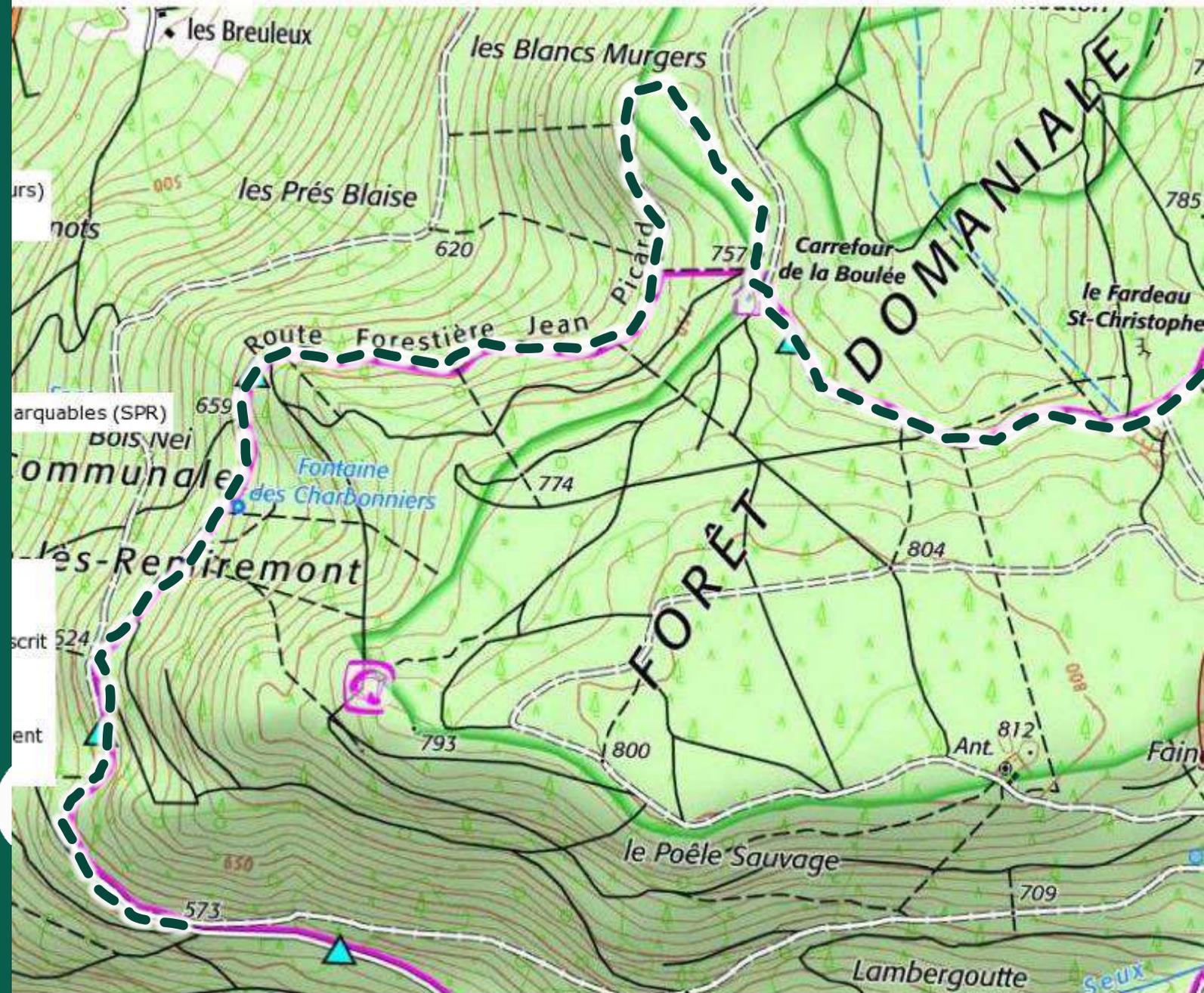
**Après travaux la route aura
l'aspect de la photo (partie
faite en réfection par
traitement de sol en place)**



Route Jean Picard - sud

Périmètres de protection

La route est hors secteurs protégés.



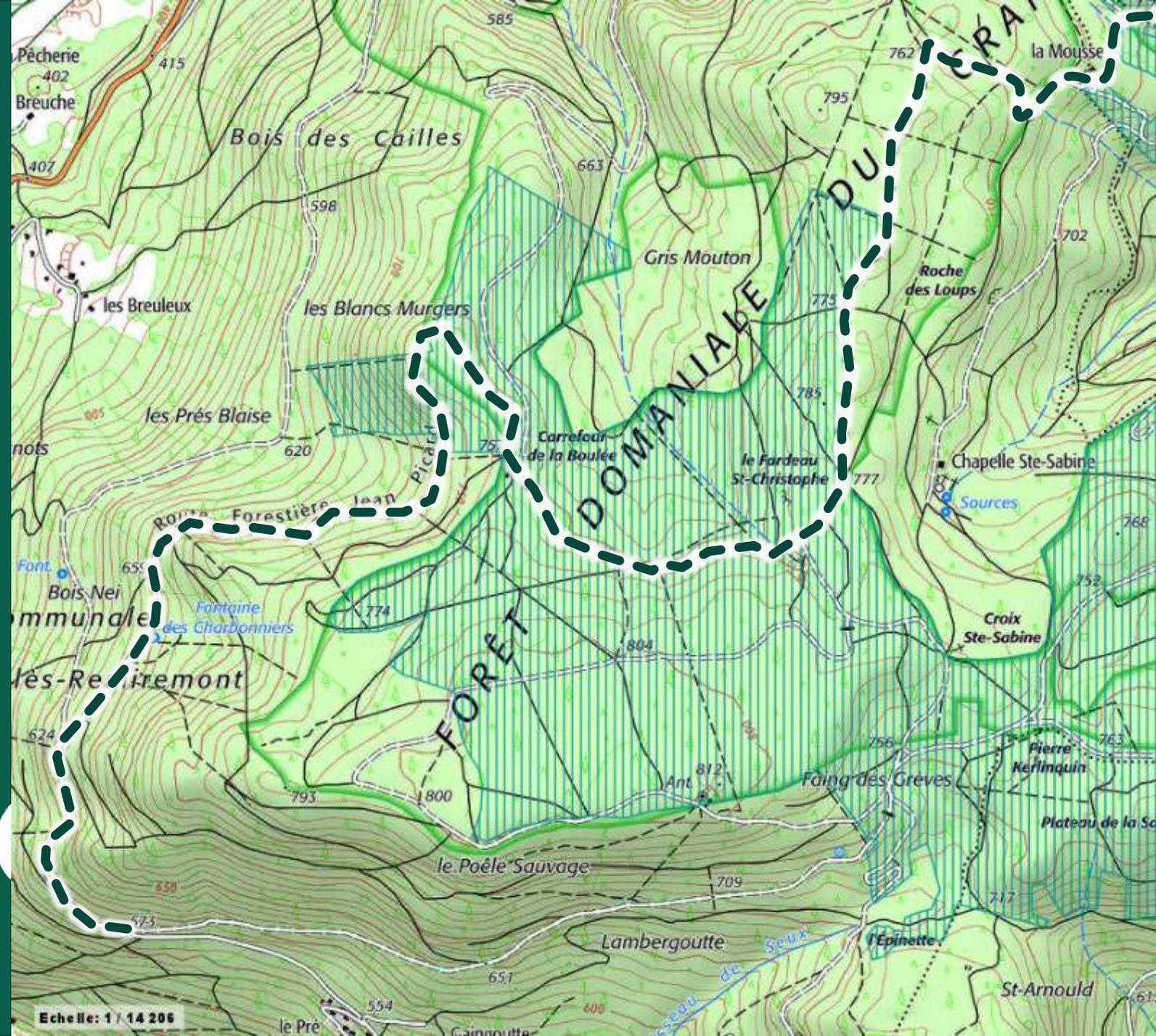
Route Jean Picard - sud

ZPS

La route Jean Picard traverse la zone Natura 2000 « Massif des Vosges »



zone Natura 2000 « Massif des Vosges » FR4112003



Route Jean Picard - sud

Zone de quiétude et de canalisation

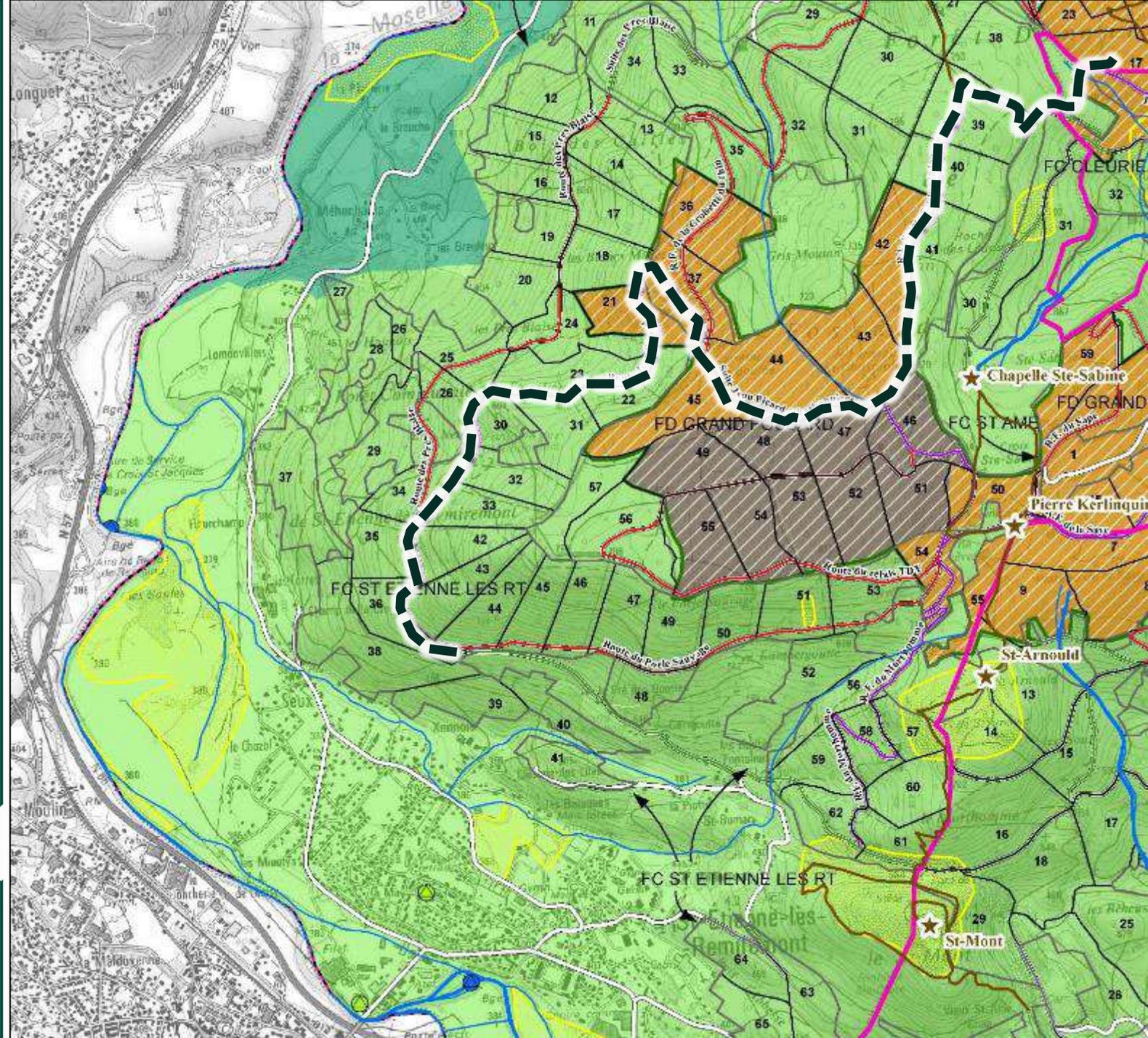
La route Jean Picard et prolongée traverse ou longe une zone de quiétude (parcelles 21-37-42-43-44-45) et de canalisation (parcelles 46-47-48).



Zone de quiétude : les objectifs sont de maintenir ou améliorer à court ou moyen terme la qualité des habitats et de gérer la fréquentation afin de maintenir ou renforcer la quiétude



Zone de canalisation de la fréquentation : les objectifs sont de maintenir ou améliorer progressivement la qualité des habitats ou de gérer la fréquentation en canalisant le public et en sensibilisant les usagers



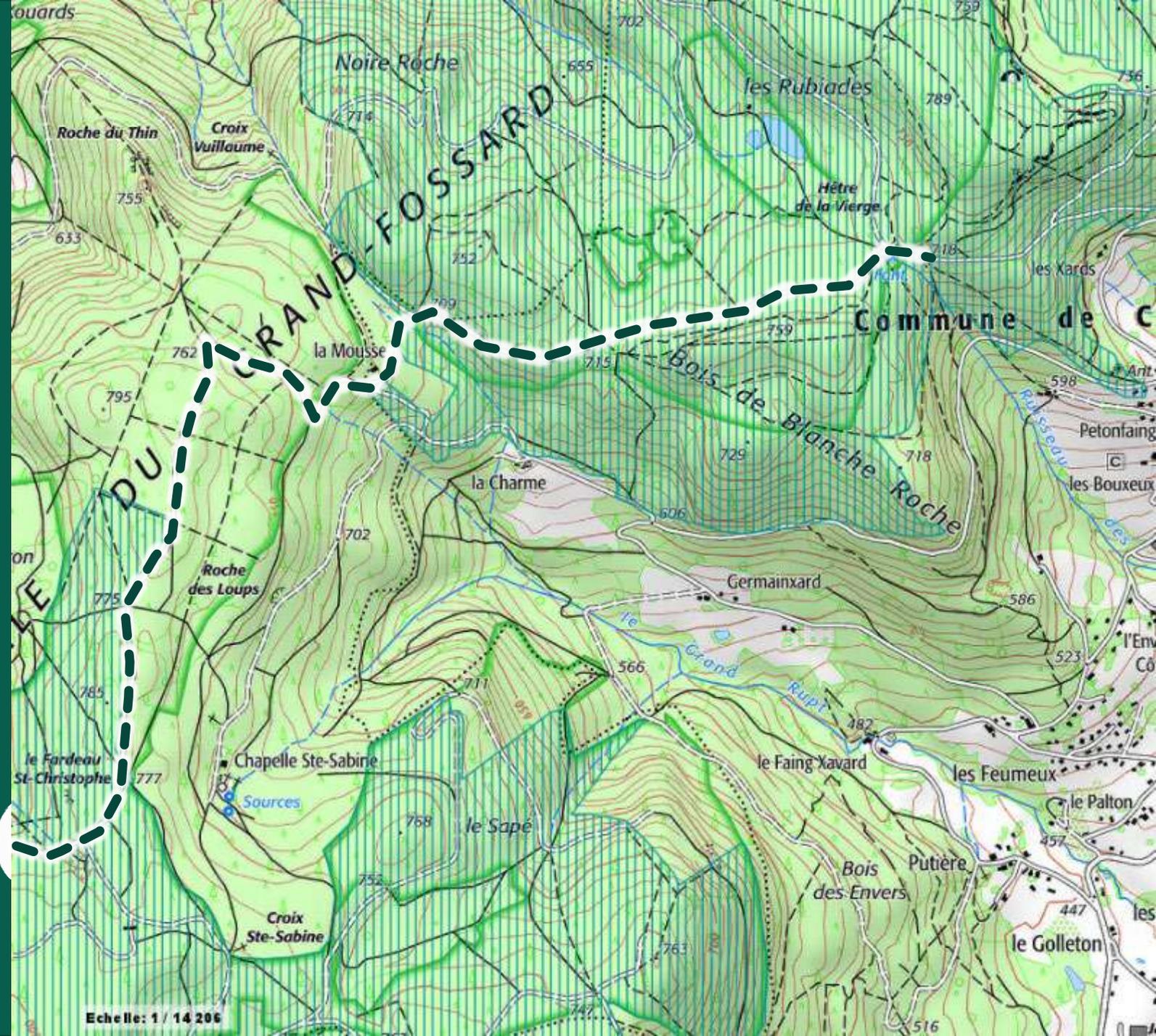
Route Jean Picard - nord

ZPS

La route Jean Picard traverse la zone Natura 2000 « Massif des Vosges »



zone Natura 2000 « Massif Vosgien » FR4112003



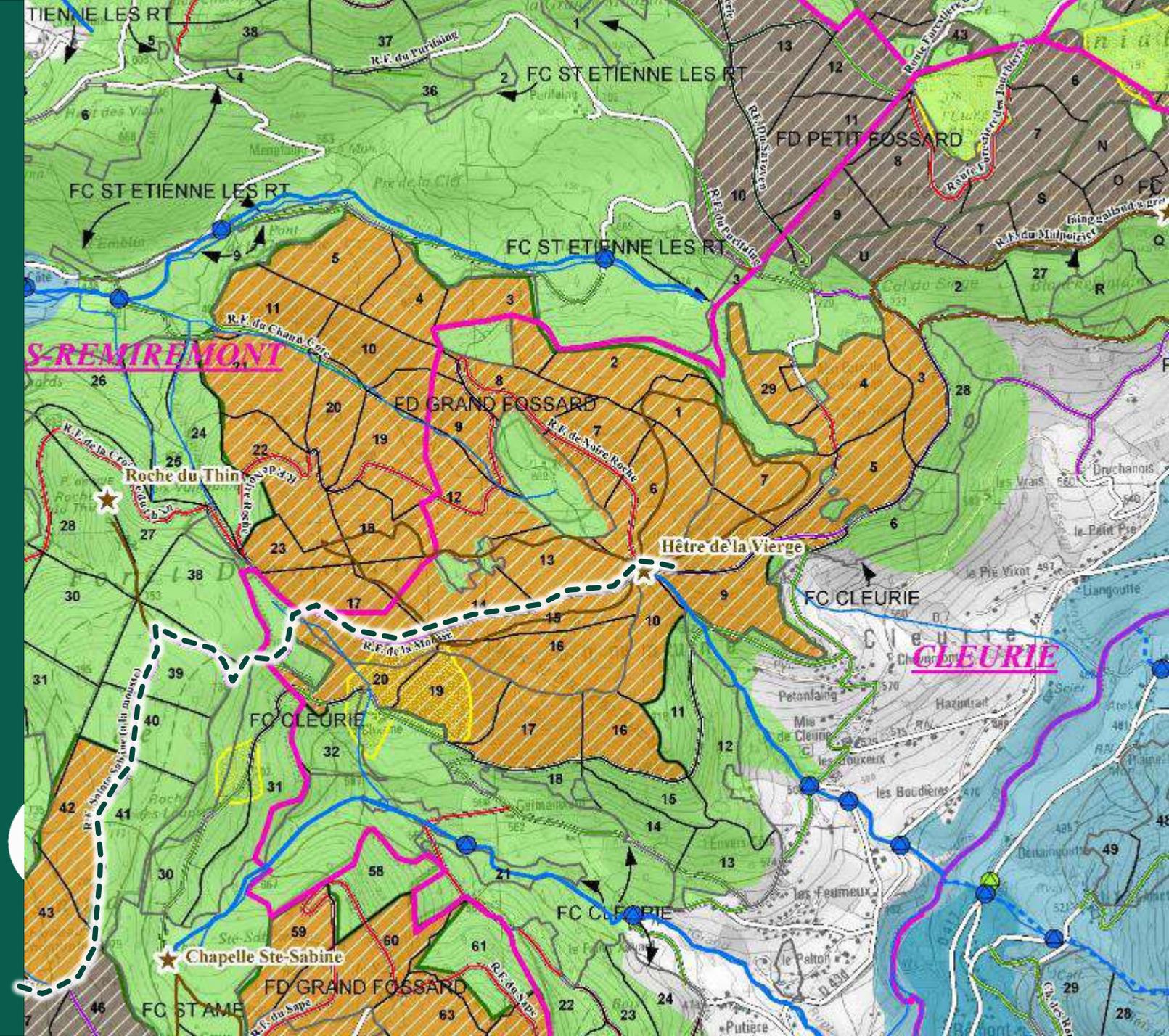
Route Jean Picard - nord

Zone de quiétude et de canalisation

La route Jean Picard et prolongée traverse zone de quiétude (parcelles 21-37-42-43-44-45) et de canalisation (parcelles 46-47-48).

 Zone de quiétude : les objectifs sont de maintenir ou améliorer à court ou moyen terme la qualité des habitats et de gérer la fréquentation afin de maintenir ou renforcer la quiétude

 Zone de canalisation de la fréquentation : les objectifs sont de maintenir ou améliorer progressivement la qualité des habitats ou de gérer la fréquentation en canalisant le public et en sensibilisant les usagers



Traversée du Fossard – route
du Morthomme

Réfection de route empierrée

État actuel :

dégradation de tronçon dues à l'érosion
(parties en pente) sur une longueur de
130 m x 3,60 m (parcelle 50 FD du Grand
Fossard)

Usages :

route fermée à la circulation motorisée
(desserte forestière, circulation vélo).

Barrières en amont et aval du tronçon.

Zone des protection :

ZPS (tétra)

Nature des travaux routiers :

- Broyage de la couche de roulement
sans rechargement de matériaux
(pas de décaissement)
- Ajout de revers d'eau (bois avec
arasement des accotements
enherbés)

Après travaux la route du
Morthomme aura l'aspect de
la photo (partie haute de la
route en bon état)

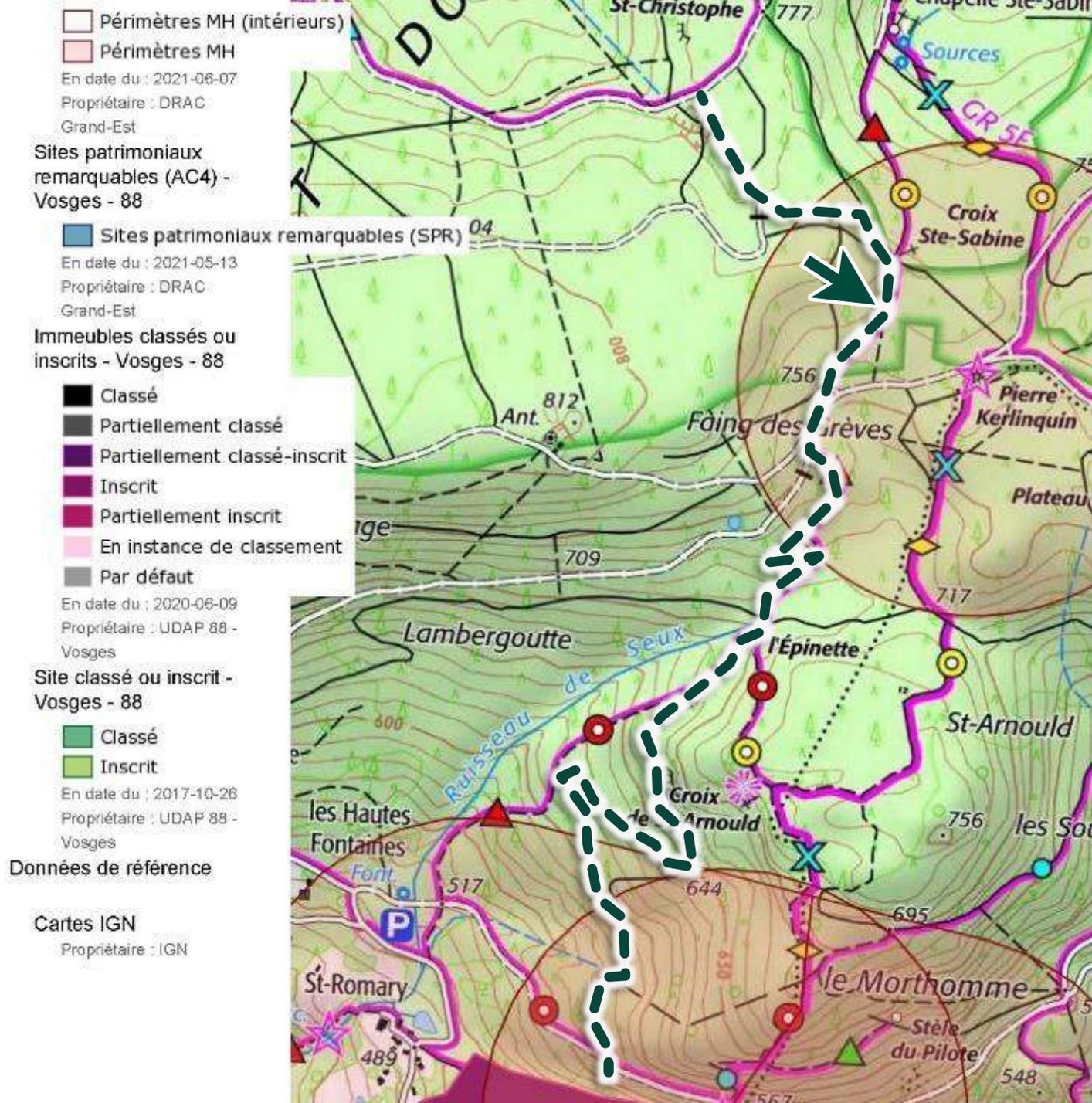


Traversée du Fossard – route
du Morthomme

Périmètres de protection

Le tronçon de la route en travaux
se situe dans le périmètre de
protection de 500 m de la Pierre
Kerlinquin classée au titre des
monuments historiques, 31/12/89

**Procédure : Un permis
d'aménager au titres des
abords des monuments
historiques.**



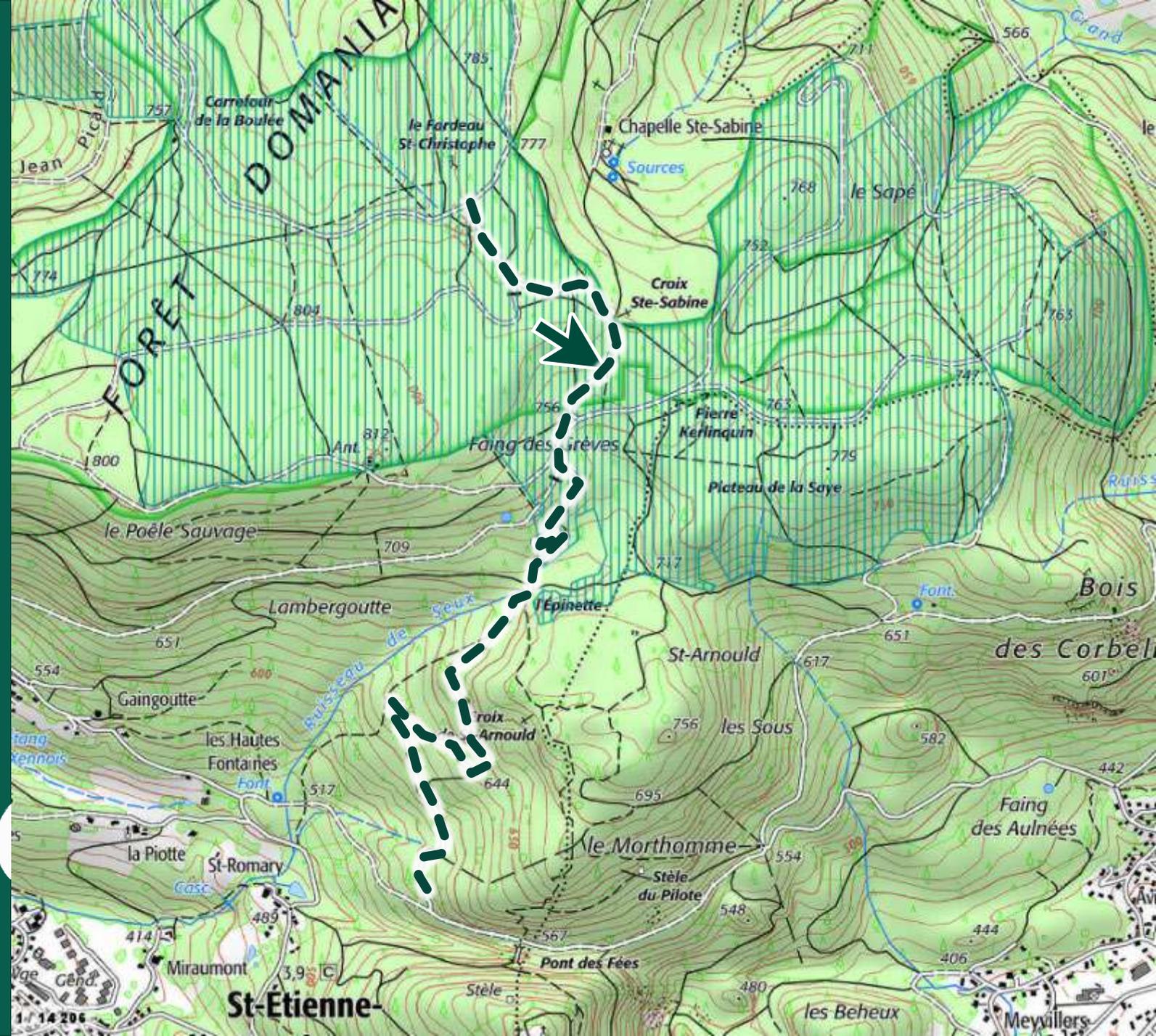
Traversée du Fossard – route
du Morthomme

ZPS

La route traverse la zone Natura
2000



zone Natura 2000 « Massif
Vosgien » FR4112003



Traversée du Fossard – route
du Morthomme

Zone de quiétude et de canalisation

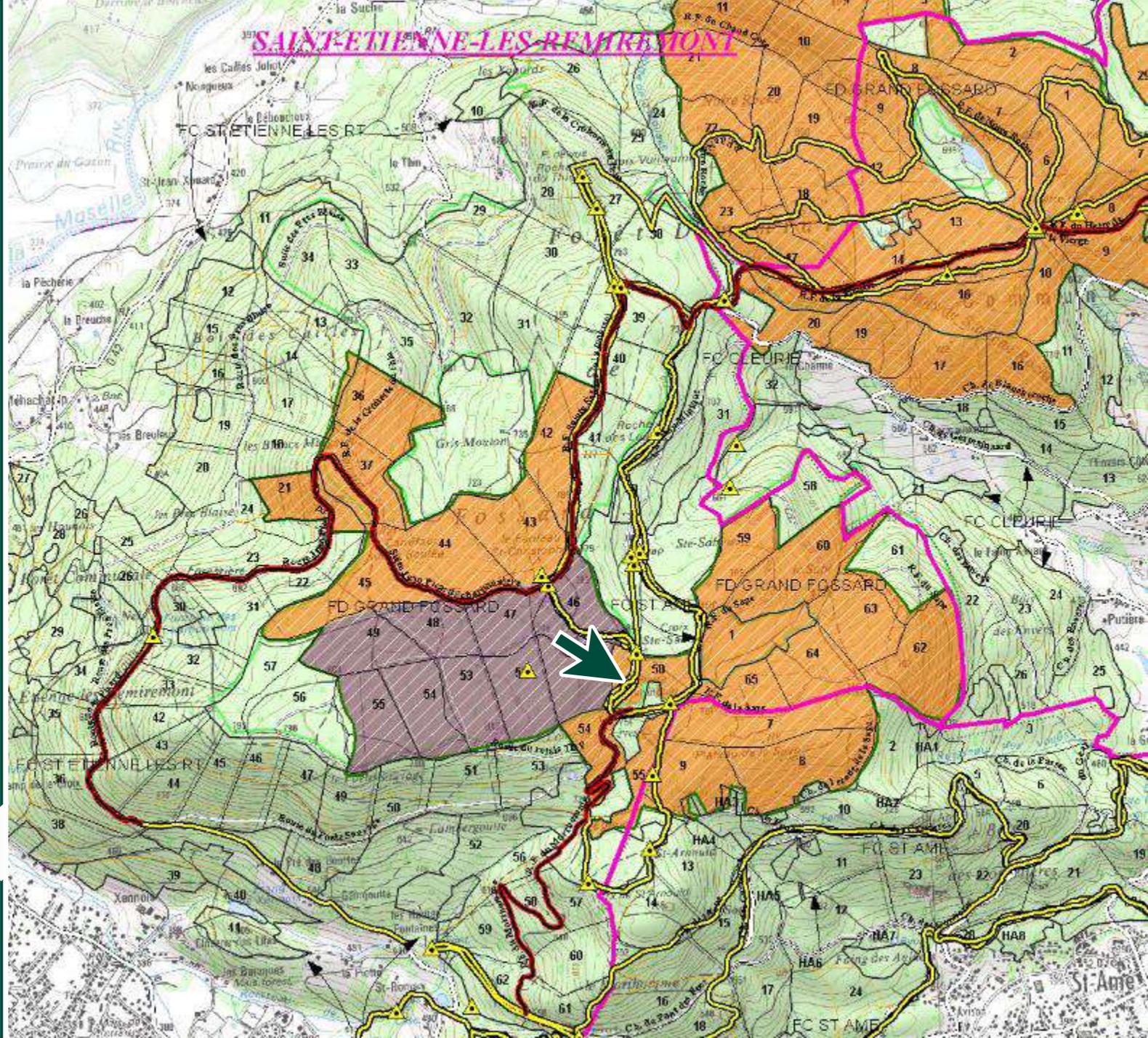
La route du Morthomme traverse
une zone de quiétude



Zone de quiétude : les objectifs sont de maintenir ou améliorer à court ou moyen terme la qualité des habitats et de gérer la fréquentation afin de maintenir ou renforcer la quiétude



Zone de canalisation de la fréquentation : les objectifs sont de maintenir ou améliorer progressivement la qualité des habitats ou de gérer la fréquentation en canalisant le public et en sensibilisant les usagers



Traversée du Fossard – route
de la Vacherie

Réfection de route empierrée

État actuel :

dégradation de tronçons dues à l'érosion
et aux chargements / déchargements de
bois sur une longueur de 1200 m (FD du
Petit Fossard)

Usages :

route ouverte à la circulation motorisée
(desserte forestière et riveraine)

- Pose de 2 panneau « stationnement
interdit »
- Pose de panneaux 30 km/h et rappels

Nature des travaux routiers :

- Réfection de la couche de roulement
et rechargement de matériaux
locaux
- Remplacement de revers d'eau (bois)
avec arasement des accotements
enherbés



Traversée du Fossard – route
de la Vacherie

Réfection de route revêtue

Etat actuel : route revêtue (enrobé) avec tronçons discontinus dégradés dues à l'érosion (faiénçage) sur une longueur de 80 m

Usage : ouverte à la circulation (riverains), desserte forestière (grumiers)

Travaux :

- Réfection d'une route revêtue par reprise de l'enrobé de surface (décroustage), reprise de rives, rechargement d'enrobé à 180 kg sur une longueur de 80 m (du carrefour avec la route des Cuveaux au 1^{er} revers d'eau)
- Pas de reprise de la couche de base (pas de terrassement en décaissement) voir photo

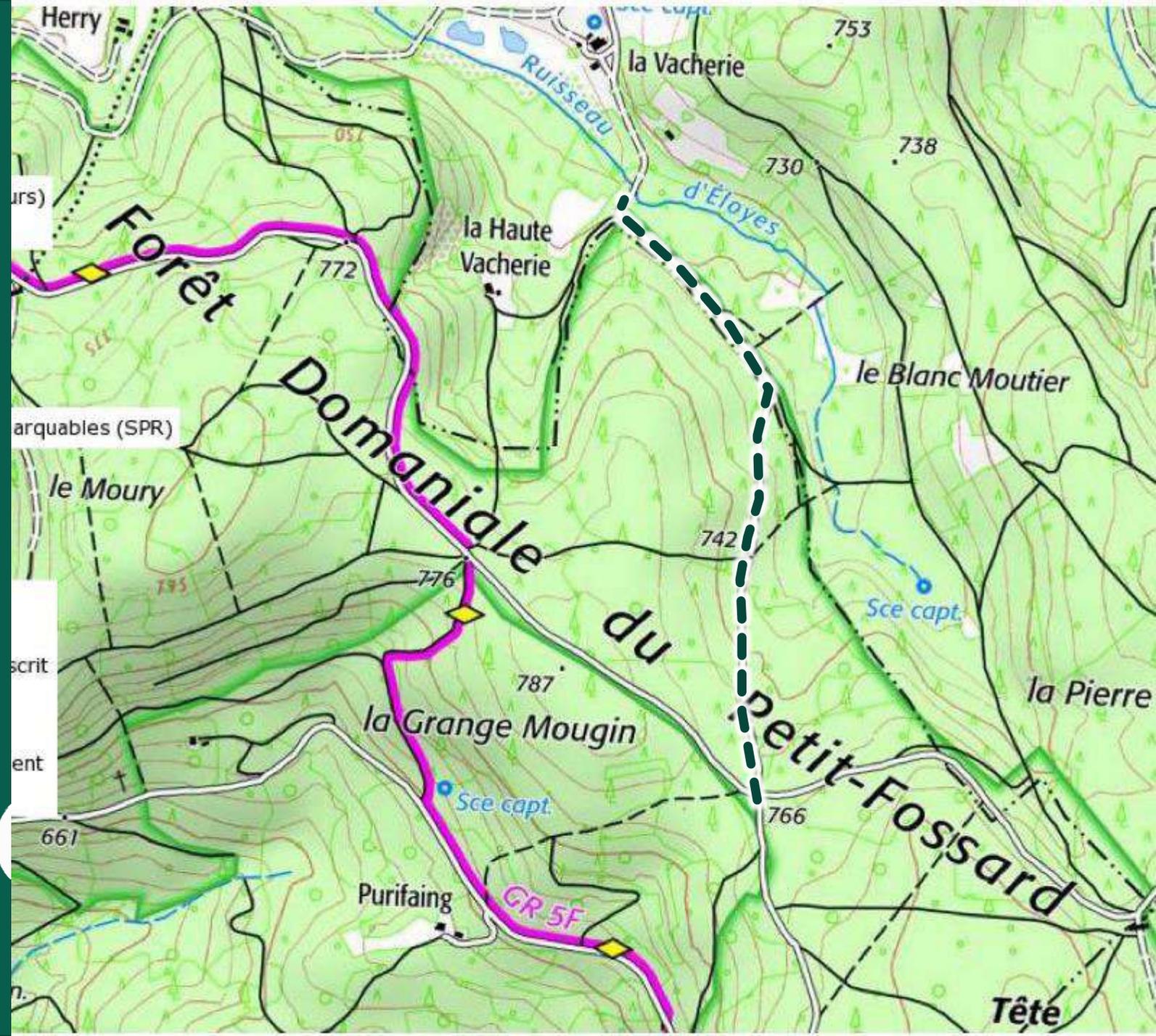
**Partie de route à reprendre
en réfection de l'enrobé**



Traversée du Fossard – route
de la Vacherie

Périmètres de protection

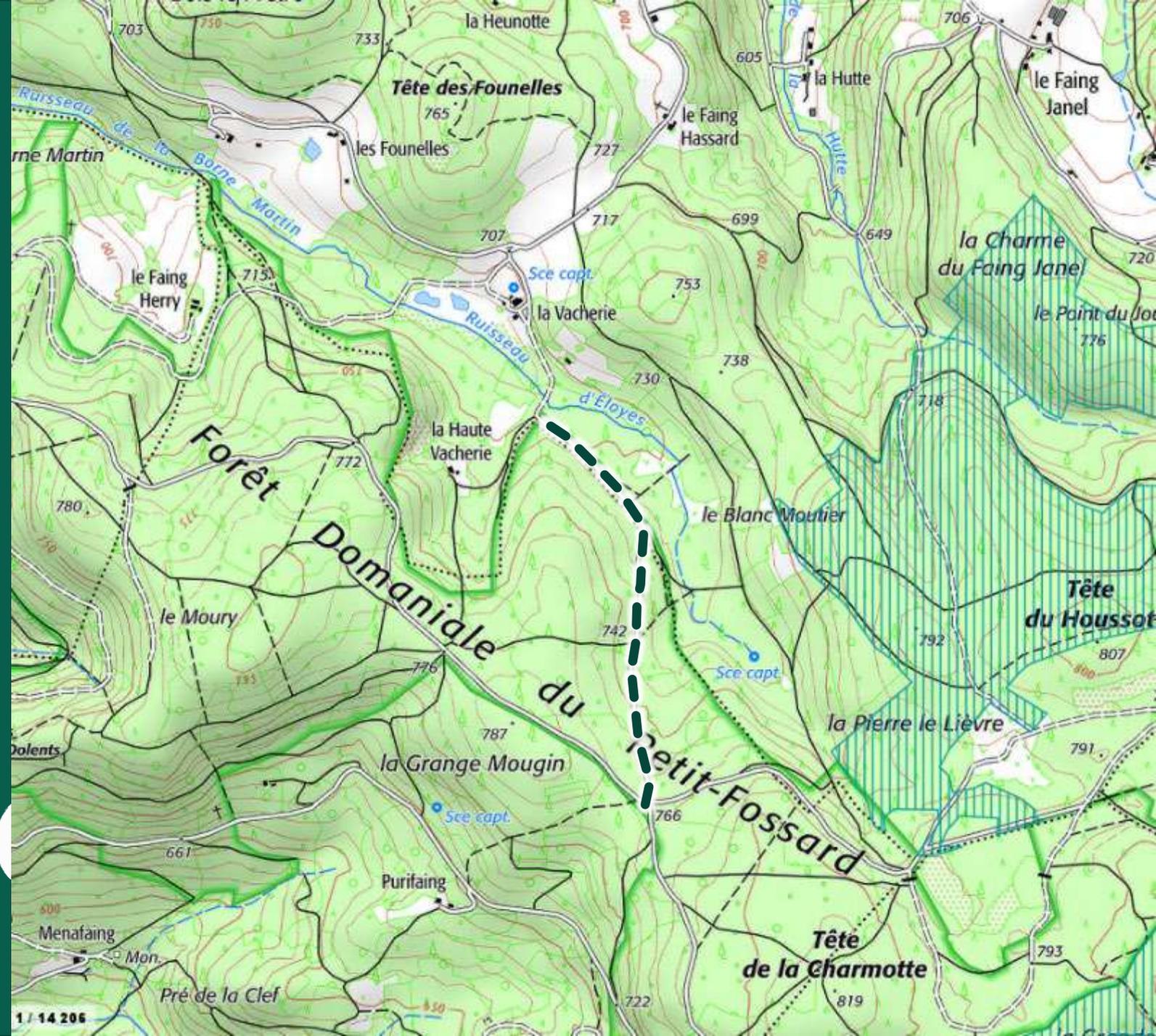
La route est hors secteurs
protégés.



Traversée du Fossard – route
de la Vacherie

ZPS

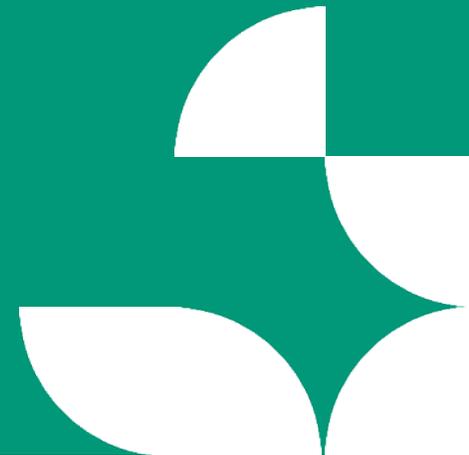
La route de la Vacherie ne
traverse ni ne longe aucune zone
Natura 2000 « Massif des Vosges »



Réfection de routes forestières revêtues

Route du Saint-Mont

Route des Cuveaux



Traversée du Fossard – route du St-Mont

Réfection de piste naturelle en route revêtue

Etat actuel : terrain naturel apparenté à un empierré dégradé

Usage : ouverte à la circulation (riverains), desserte forestière, vélo, promeneurs. Après travaux la route aura un aspect similaire au carrefour d'intersection avec la route du trianon (photo coin gauche).

Nature des travaux routiers :

- Réfection d'une route empierrée en route revêtue (bicouche ou enrobé) 125 m x 3,60 m
- Pose de revers d'eau 6 m (métal ou bois)
- Le revêtement s'arrêtera avant le parking du st-Mont qui reste en empierré



Parking du St-Mont (entrée sud)

Périmètres de protection

Le tronçon de route en travaux se situe aujourd'hui dans le périmètre de 500 m de monuments historiques inscrit du Saint-Mont (07/07/1995)

Procédure : Un permis d'aménager au titres des abords des monuments historiques.

Ma sélection

Protection au titre des abords de monuments historiques (AC1) - Vosges - 88

□ Périmètres MH (intérieurs)

□ Périmètres MH

En date du : 2021-05-07

Propriétaire : DRAC

Grand Est

Sites patrimoniaux remarquables (AC4) - Vosges - 88

■ Sites patrimoniaux remarquables (SPR)

En date du : 2021-05-13

Propriétaire : DRAC

Grand Est

Immeubles classés ou inscrits - Vosges - 88

■ Classé

■ Partiellement classé

■ Partiellement classé-inscrit

■ Inscrit

■ Partiellement inscrit

■ En instance de classement

■ Par défaut

En date du : 2020-08-09

Propriétaire : UDAP 88 -

Vosges

Site classé ou inscrit - Vosges - 88

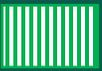


• Source Ministère de la culture et de la communication © 2010 – IGN Géoportail

Traversée du Fossard – route
du Morthomme

ZPS

La route ne traverse pas la zone
Natura 2000

 zone Natura 2000 « Massif
Vosgien » FR4112003



Routes des Cuveaux, du Savoyen,
du Hêtre à la Vierge au Col du
Singe

Entretien ponctuel des nids de poules

Point à temps

Traiter les nids de poule pour maintenir le profil et l'imperméabilité du revêtement en place.

Concerne des tronçons discontinus de la traversée du Fossard sur routes ouvertes.

Dédiées au véhicules mais aussi de plus en plus au vélo (encouragé) ces travaux d'entretien s'avèrent indispensables pour ces routes.

Travaux :

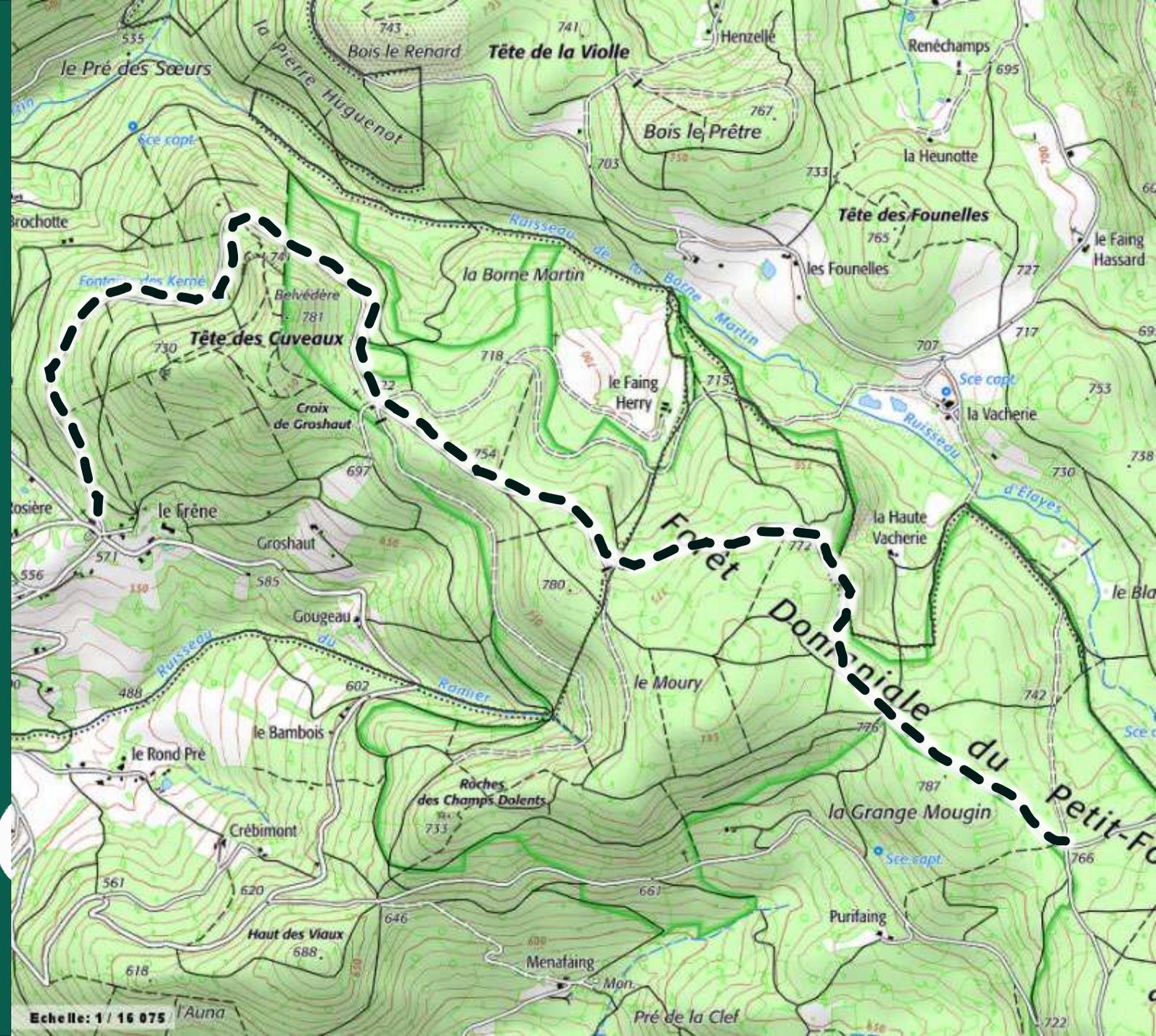
- Nettoyage du nid de poule
- Bouchage du trou avec une grave et compactage avec une dame
- Mise en œuvre d'une émulsion de bitume et gravillons
- Mise en œuvre du nouveau revêtement (enrobé), ponctuellement ou en plein si la densité des réparation est importante.



Traversée du Fossard – route des Cuveaux (entrée ouest - Eloyes)

ZPS

La route des cuveaux ne traverse ni ne longe aucune zone Natura 2000 « Massif des Vosges ».



Traversée du Fossard – route des Cuveaux (entrée ouest - Eloyes)

Zone de quiétude et de canalisation

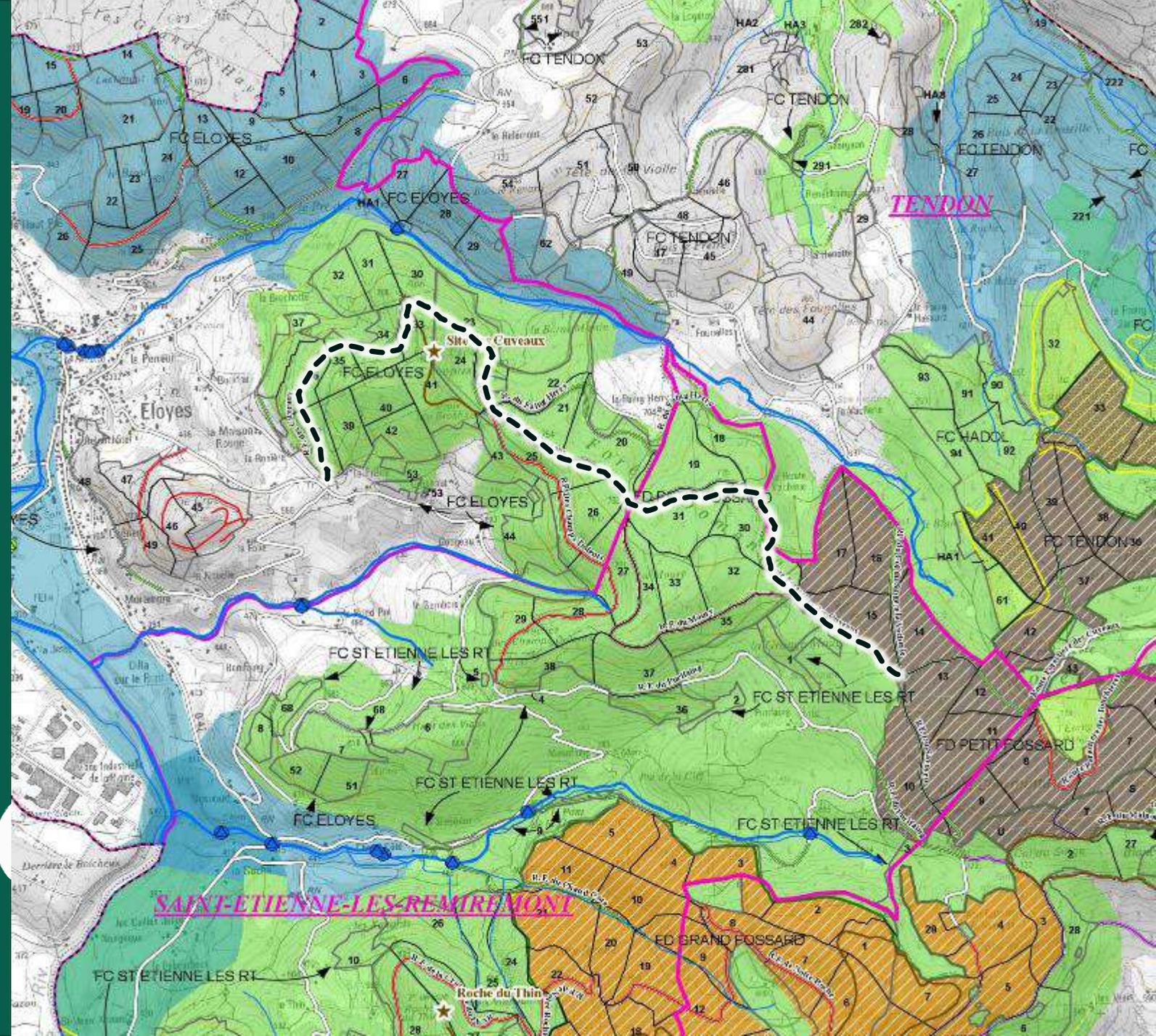
La route des cuveaux longe la zone de canalisation du public (parcelle 15).



Zone de quiétude : les objectifs sont de maintenir ou améliorer à court ou moyen terme la qualité des habitats et de gérer la fréquentation afin de maintenir ou renforcer la quiétude



Zone de canalisation de la fréquentation : les objectifs sont de maintenir ou améliorer progressivement la qualité des habitats ou de gérer la fréquentation en canalisant le public et en sensibilisant les usagers



Sécurisation de site

Information préventive, amélioration de l'accessibilité, sécurisation

Roches du Thin

Petite Cascade



Les sites

Information du public

Lorsque le danger est éminemment visible et prévisible pour le public, la prise de mesure de sécurité est inutile.

Il n'y a pas de faute imputable à un maire qui ne prend aucune mesure de mise en sécurité d'un chemin très fréquenté par les randonneurs dès lors que ce chemin ne présente aucun risque exceptionnel imprévisible.

Les sites proposés ne présentant aucun risque exceptionnels, associera les messages de prudence avec les informations de découverte et d'interprétation des sites.

L'aménagement des sites visera donc non la sécurisation mais tout au plus l'amélioration de son accessibilité : plateforme de repos ou d'observation, stoppage de l'érosion,

Exception : le mirador des Cuveaux. Une expertise devra dire si l'ouvrage n'expose pas le public à un danger



Petite cascade : information sur les supports d'interprétation (baignade interdite, risque de foulures etc.)

Roches du Thin : information sur les supports d'interprétation : risques de chutes, déconseillé par temps pluvieux ou verglassant



Mirador des Cuveaux : étroitesse de l'escalier, enfant accompagné...

Roche du Thin

Information du public et confort d'accès

Le site des roches du Thin est hors secteurs protégés et hors site Natura 2000.



Roche du Thin

Information du public et confort d'accès

La sécurisation du site passe avant tout par la communication d'une information sur le site et les risques (qui sont bien visibles même sans information).

Les aménagement légers visent à rendre la marche plus facile et à combler un trou qui se situe le long de l'itinéraire balisé.

Le balisage à suivre est celui du club Vosgien.



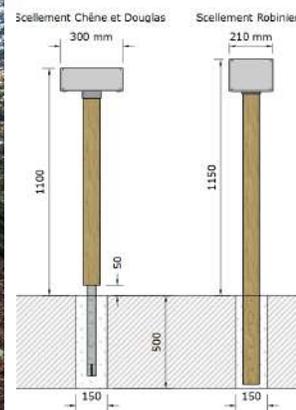
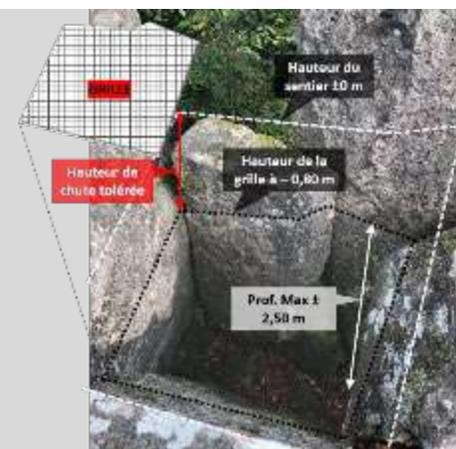
Facilitation de l'escalade du chaos :

Aménagement de marches intermédiaires avec des blocs rocheux remontés du pied de la falaise rocheuse.

Pose d'une main courante scellée au rocher (traction)

Pose d'une grille en caillebotis métallique galvanisé pour stopper une chute éventuelle (trou de 2,50 m de profondeur entre des blocs rocheux)

Dimension : environ 1 x 1 m



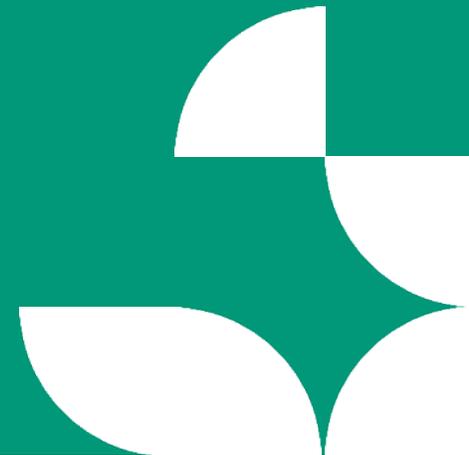
Information du public par petit pupitre : explicitation des risques de chutes, invitation à rester sur les chemins balisés, porter des chaussures adéquates...

Localisation des travaux

Périmètres de secteurs protégés (site classé, inscrit, MH incrits)

ZPS (site Natura 2000 du Massif vosgien)

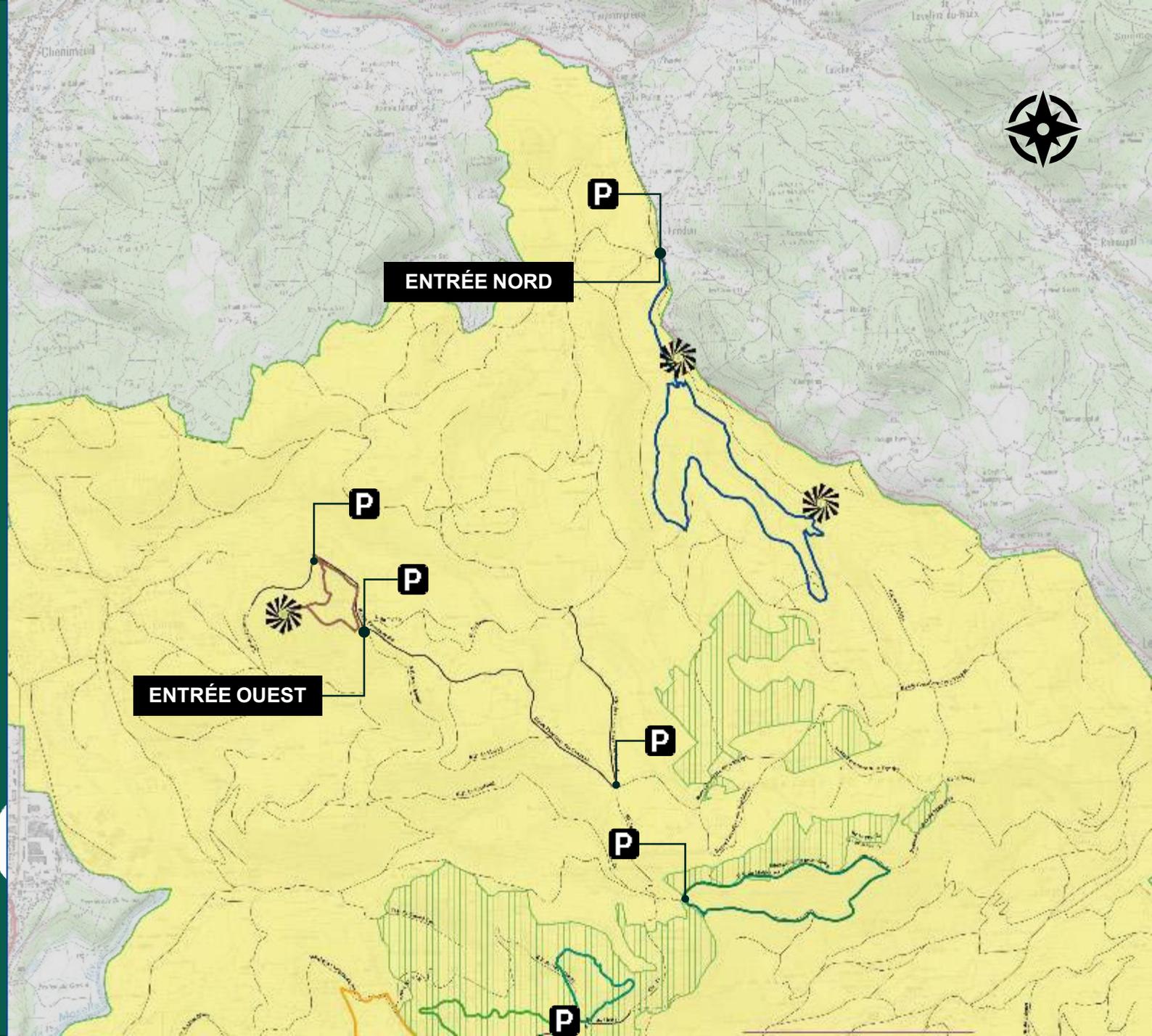
Périmètre archéologique



Massif du Fossard Nord

Périmètres de secteurs protégés et circuits touristiques

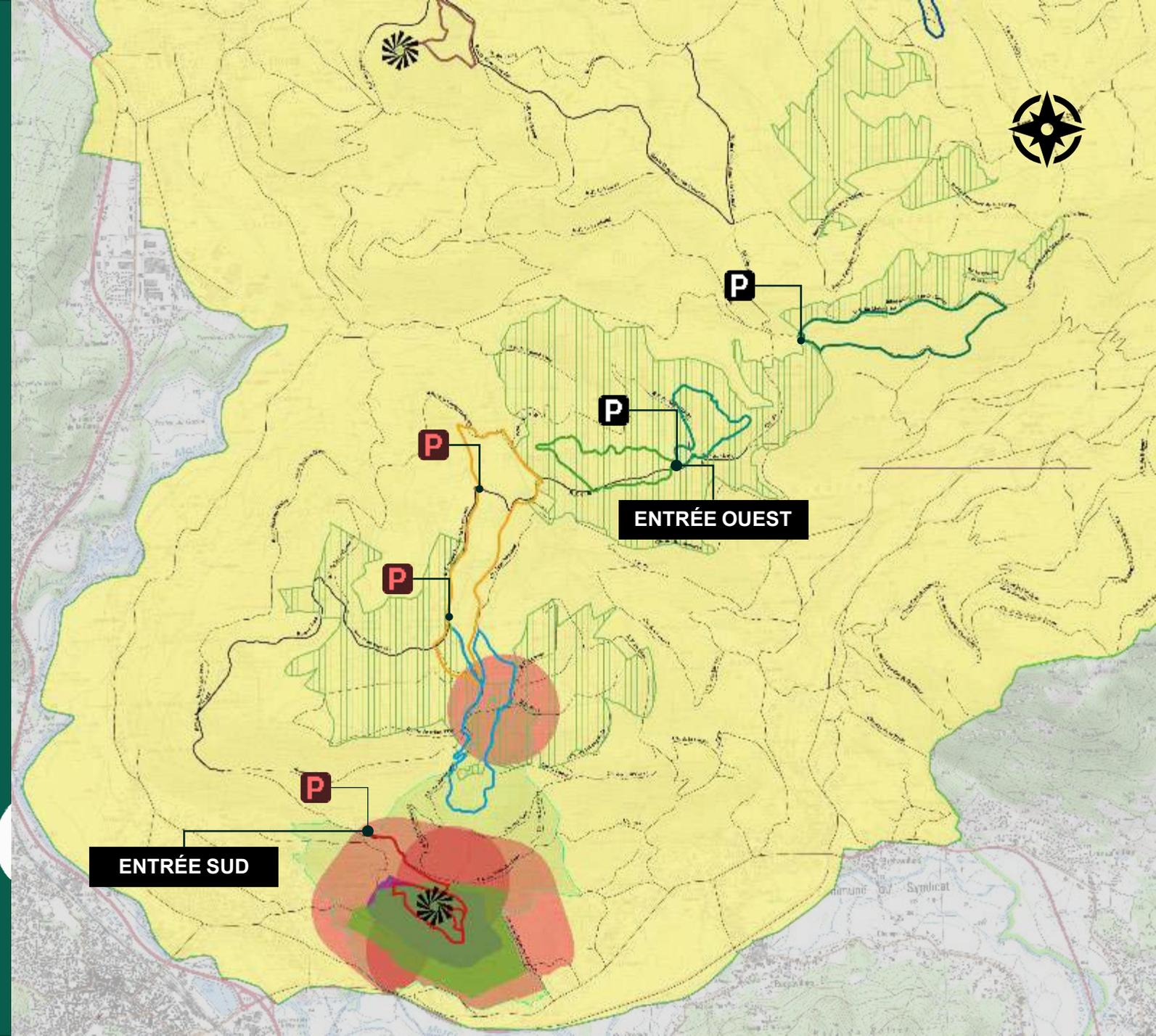
-  Parking existant
-  Parking créé (surlargeur de route existante)
-  Zone Natura 2000 « massif vosgien » FR4112003
-  Protection au titre des abords des monuments historiques
-  Immeubles classés ou inscrits
-   Site classé ou inscrit
-  Zone de présomption de prescription archéologique
-  Circuit du St-Mont
-  Circuit autour de la Pierre Kerlinquin
-  Circuit de la Roche du Thin
-  Circuit du 9^e RAMA
-  Circuit Jacquinot
-  Circuit St-Augustin
-  Circuit des Cuveaux
-  Circuit des Cascades
-  Routes forestières en réfection (traversée du Fossard)



Massif du Fossard sud

Périmètres de secteurs protégés et circuits touristiques

-  Parking existant
-  Parking créé (surlargeur de route existante)
-  Zone Naturelle « Fossard » FR4112003
-  Protection au titre des abords des monuments historiques
-  Immeubles classés ou inscrits
-   Site classé ou inscrit
-  Zone de présomption de prescription archéologique
-  Circuit du St-Mont
-  Circuit autour de la Pierre Kerlinquin
-  Circuit de la Roche du Thin
-  Circuit du 9^e RAMA
-  Circuit Jacquinot
-  Circuit St-Augustin
-  Circuit des Cuveaux
-  Circuit des Cascades
-  Routes forestières en réfection (traversée du Fossard)





Office National des Forêts